

**Rapport pour la commission  
permanente du conseil régional**  
<%moisCX%>

*Présenté par  
Jean-Paul Huchon  
Président du conseil régional  
d'Ile-de-France*

**LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE  
HANDICAP**

DEUXIEME AFFECTATION POUR 2015



**Chapitre 904 « Santé et action sociale »**  
**Sous- fonction 42 « Action sociale »**

Programme HP 42-004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap »

**Chapitre 934 « Santé et action sociale »**  
**Sous-fonction 42 « Action sociale »**

Programme HP 42-003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire »

*Sommaire*

<b>EXPOSE DES MOTIFS .....</b>	<b>4</b>
<b>PROJET DE DELIBERATION .....</b>	<b>6</b>
<b>ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>10</b>
<b>TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS ET PROJETS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL AU TITRE DE LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP .....</b>	<b>10</b>
<b>ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>19</b>
<b>FICHES DETAILLEES DES OPERATIONS ET PROJETS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL AU TITRE DE LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....</b>	<b>19</b>
<b>ANNEXE N°3 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>53</b>
<b>REAFFECTATION D'UNE SUBVENTION AU BENEFICE DE L'APOGEI 94 .....</b>	<b>53</b>
<b>ANNEXE N°4 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>58</b>
<b>TABLEAUX RECAPITULATIFS DES OPERATIONS D'AIDES TECHNIQUES, APPAREILLAGES ET ADAPTATIONS DE LOGEMENTS PRESENTES AU TITRE DES FONDS DEPARTEMENTAUX DE COMPENSATION DU HANDICAP.....</b>	<b>58</b>
<b>ANNEXE N°5 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>83</b>
<b>TABLEAUX RECAPITULATIFS DES OPERATIONS PRESENTES PAR LA MDPH DU VAL D'OISE DANS LE CADRE DE L'AVANCE CONSENTIE PAR DELIBERATION REGIONALE N° CP 15-074 DU 29 JANVIER 2015 .....</b>	<b>83</b>

## EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération n° **CR 23-11 du 7 avril 2011** relative à la politique sociale régionale, la Région a souhaité renforcer son action en faveur des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes en situation d'exclusion.

Au titre de sa politique sociale, et spécifiquement en faveur des personnes en situation de handicap, son action porte dans trois directions :

- Des aides à l'investissement aux projets de création et de modernisation des établissements et services médico-sociaux,
- Une contribution aux fonds départementaux de compensation du handicap des maisons départementales des personnes handicapées franciliennes (MDPH) tant en ce qui concerne les acquisitions d'aides techniques, d'appareillages que pour l'adaptation des logements au handicap,
- Un soutien aux projets associatifs à caractère social, annuels ou triennaux.

Ainsi, dans le présent rapport, il est proposé d'affecter :

- des subventions aux opérations en investissement portées par des établissements et services sociaux et médico-sociaux du champ du handicap (au nombre de 9) ;
- des aides sollicitées par les MDPH au titre des fonds départementaux de compensation du handicap (au nombre de 7 lots d'aides) détaillés en annexe 4 ;
- des subventions aux projets associatifs (au nombre de 4).

De plus, il est proposé de réaffecter un montant d'autorisation de programme de 953 653,82 € en vue de la reconstruction-extension à 65 places de l'IME les Bords de Marne à Saint-Maur-des-Fossés (94). Cette réaffectation est au bénéfice de l'APOGEI 94, la subvention qui lui avait été allouée par délibération n° 11-334 du 19 mai 2011 étant devenue caduque. Cette proposition de décision fait suite au recours de l'APOGEI 94 au Médiateur de la Région. Après instruction, celui-ci a estimé que la crise de gouvernance traversée par l'APOGEI 94 en 2013 et 2014 justifiait une réaffectation, à titre exceptionnel.

Enfin, est présentée pour validation, en annexe 5, une liste d'opérations (aides techniques et aménagement de logement) au profit de la maison départementale des personnes handicapées du Val-d'Oise, d'un montant de 48 513 €. Ce montant vient en déduction de l'avance de 30 %, qui a été accordée à cette MDPH par délibération n° CP n°15-074 en date du 29 janvier 2015.

Ainsi, ce rapport vous propose de participer, **dans le cadre de la politique sociale régionale en faveur des personnes en situation de handicap**, votée par délibération n° CR 23-11 du 7 avril 2011, à la réalisation de **21 opérations et projets** :

- **17 opérations** – dont 1 réaffectation – pour un montant total affecté de **3 065 853,82 €**, sur le programme HP 42 004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap » ;
- **4 projets associatifs** pour un montant total de **58 400 €**, programme HP 42 003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire ».

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches-projets annexées à la délibération, en annexe 2 et 3, et dans les tableaux récapitulatifs figurant aux annexes 4 et 5.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**Le président du conseil régional  
d'Île-de-France**

**JEAN-PAUL HUCHON**

# PROJET DE DELIBERATION

DU

La politique sociale régionale pour les personnes en situation de handicap

Deuxième affectation pour 2015

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** le Code de l'action sociale et des familles ;
- VU** la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- VU** la délibération n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission permanente ;
- VU** la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France ;
- VU** la délibération n° CR 23-11 du 7 avril 2011 relative à la politique sociale régionale ;
- VU** la délibération n° CR 46-14 du 19 juin 2014 portant modernisation de l'action publique régionale : expérimentation de l'allègement des procédures de versement des subventions ;
- VU** la délibération n° CP 11-334 du 19 mai 2011 - Lutter contre les inégalités sociales et de santé et pour l'autonomie ; L'action régionale dans le domaine du développement social, 3<sup>ème</sup> affectation pour 2011 ;
- VU** la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013 relative à l'approbation de conventions-types et annexe-type à la participation régionale en investissement et en fonctionnement ;
- VU** la délibération n° CP 13-805 du 20 novembre 2013 relative à l'approbation d'une convention-type relative aux modalités de la participation régionale aux fonds départementaux de compensation du handicap des MDPH franciliennes (2014-2016) ;
- VU** la délibération n° CP 15-074 du 29 janvier 2015 relative à l'approbation des avenants fixant la participation régionale maximale aux fonds départementaux de compensation du handicap des MDPH franciliennes pour l'année 2015 et relative à la politique régionale pour les personnes en situation de handicap, première affectation ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signée avec la MDPH de Paris (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signée avec la MDPH de Seine-et-Marne (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signée avec la MDPH des Yvelines (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signée avec la MDPH de l'Essonne (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signée avec la MDPH des Hauts-de-Seine (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signée avec la MDPH de Seine-Saint-Denis (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signée avec la MDPH du Val-de-Marne (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signée avec la MDPH du Val d'Oise (2014-2016) ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap de la MDPH de Paris pour l'année 2015 ;

- VU l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap de la MDPH de Seine-et-Marne pour l'année 2015 ;
- VU l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap de la MDPH des Yvelines pour l'année 2015 ;
- VU l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap de la MDPH de l'Essonne pour l'année 2015 ;
- VU l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap de la MDPH des Hauts-de-Seine pour l'année 2015 ;
- VU l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap de la MDPH de la Seine-Saint-Denis pour l'année 2015 ;
- VU l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap de la MDPH du Val-de-Marne pour l'année 2015 ;
- VU l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap de la MDPH du Val d'Oise pour l'année 2015 ;
- VU le budget de la Région Ile-de-France pour 2015 ;
- VU le rapport <numCX%> présenté par monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France ;
- VU l'avis de la commission de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap ;
- VU l'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

***Article 1 : Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap – services et établissement pour adultes et enfants – Investissement***

Décide de participer, au titre du dispositif « La politique sociale régionale », au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **2 112 200 €**.

Subordonne le versement de ces subventions en investissement, à la conclusion avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention-type adoptée par la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013, et autorise le Président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de **823 200 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap », action 142 004 01 « Etablissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap » au titre du budget 2015, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Affecte une autorisation de programme de **1 289 000 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap », action 142 004 02 « Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap » au titre du budget 2015, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

***Article 2 : Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap – services et établissement pour adultes et enfants – Investissement***

Décide de participer, au titre du dispositif « La politique sociale régionale », au financement du projet détaillé en annexe 3 à la présente délibération par l'attribution d'une subvention d'un montant maximum prévisionnel de **953 653,82 €**.

Subordonne le versement de cette subvention en investissement, à la conclusion avec le bénéficiaire d'une convention conforme à la convention-type adoptée par la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013, et autorise le Président du Conseil régional à la signer.

Affecte, dans le cadre d'une réaffectation, une autorisation de programme de **953 653,82 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap », action 142 004 01 « Etablissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap » au titre du budget 2015, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1 et à la fiche projet figurant en annexe 3.

### ***Article 3 : Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap – Aide à l'autonomie – Investissement***

Décide de participer au titre du dispositif « La politique sociale régionale », au financement des projets détaillés en annexes 4 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **227 067 €**.

Les projets d'acquisition d'aides techniques et d'adaptation de logement, tels que détaillés en annexe 4, demeurent financés en application des conventions fixant les modalités de la participation régionale aux fonds départementaux de compensation du handicap conformes à la convention adoptée par délibération n° CP 13-805 du 20 novembre 2013.

Affecte une autorisation de programme de **227 067 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap », action 142 004 03 « Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap » au titre du budget 2015, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

### ***Article 4 : Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap – Aide à l'autonomie – Validation de projets d'acquisition d'aides techniques et d'adaptation de logement présentés par la MDPH du Val d'Oise***

Décide de participer au titre du dispositif « La politique sociale régionale », au financement des projets détaillés en annexes 5 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **48 513 €** au profit de la MDPH du Val d'Oise, dans le cadre de l'avance qui lui a été consentie par délibération n° CP n°15-074 en date du 29 janvier 2015.

Les projets d'acquisition d'aides techniques et d'adaptation de logement, tels que détaillés en annexe 5, demeurent financés en application des conventions fixant les modalités de la participation régionale aux fonds départementaux de compensation du handicap conformes à la convention adoptée par délibération n° CP 13-805 du 20 novembre 2013.

### ***Article 5 : Dispositif en faveur des personnes en situation précaire - Fonctionnement***

Décide de participer, au titre du programme « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire », au financement de **4** projets annuels détaillés en annexe 2 à la présente délibération



par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **58 400 €** au titre du budget 2015.

Subordonne le versement de ces subventions de fonctionnement :

- pour les subventions inférieures ou égales à 23.000 €, au respect, par les bénéficiaires, de l'annexe financière adoptée par la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013 telle que modifiée par les dispositions de la délibération n° CR 46-14 du 19 juin 2014 ;

- pour les subventions de plus de 23.000 €, à la conclusion, avec chaque bénéficiaire, d'une convention ou d'un avenant conforme aux conventions-types et avenants-types relatifs à la participation régionale aux projets et programmes triennaux adoptés par la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013, tels que modifiés par les dispositions de la délibération n° CR 46-14 du 19 juin 2014 et autorise le Président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **58 400 €** disponible sur le chapitre 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire », action 142 003 04 « Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale », conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

### **Article 6 :**

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution de la subvention à compter de la date prévisionnelle de démarrage indiquée dans le tableau ci-après, par dérogation à l'**article 17** de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier :

- dérogation au titre de l'article 17 alinéa 4,

Dossier - Code	Bénéficiaire	Dossier (1)	Date prévisionnelle de démarrage
15004775	APOGEI 94 ASSOCIATION POUR L'ORGANISATION ET LA GESTION D'ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES INADAPTEES MENTALES DU VAL DE MARNE	Reconstruction-extension à 65 places de l'IME les Bords de Marne (handicap mental, autisme) à Saint-Maur-des-Fossés (94) - REAFFECTATION	20/04/2009

**Le président du conseil régional  
d'Ile-de-France**

JEAN-PAUL HUCHON

## **ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION**

### **TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS ET PROJETS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL AU TITRE DE LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/04/2015	<b>N° de rapport :</b>	R0007361	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200401 - Établissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000701 - Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14014540 - Restructuration d'un externat médico-pédagogique (110 places) avec relocalisation d'un SESSAD pour enfants souffrant de troubles psychotiques à Fontenay-sous-bois (94)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R22183 - UDSM UNION DEFENSE SAN TE MENTALE REG EST PARIS		
<b>Localisation :</b>	FONTENAY-SOUS-BOIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	800 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20422

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
2 620 000,00 €	TTC 30,53 %	800 000,00 €

<b>Dossier :</b>	15001555 - Acquisition d'un véhicule adapté au transport d'une personne en situation de handicap pour l'IEM Envoludia à Montreuil (93)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R15122 - ENVOLUDIA		
<b>Localisation :</b>	MONTREUIL		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20422

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
24 757,67 €	TTC 40,39 %	10 000,00 €

<b>Dossier :</b>	15002392 - Acquisition d'équipements dans le cadre de la réalisation d'une aire de jeux adaptée pour des enfants en situation de polyhandicap		
<b>Bénéficiaire :</b>	R38626 - ASSOCIATION NOTRE DAME DE JOYE		
<b>Localisation :</b>	PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	13 200,00 €	<b>Code nature :</b>	20422

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
44 000,00 €	TTC 30 %	13 200,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/04/2015	<b>N° de rapport :</b>	R0007361	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200401 - Établissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000701 - Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	15004775 - Reconstruction-extension à 65 places de l'IME les Bords de Marne (handicap mental, autisme) à Saint-Maur-des-Fossés (94) - REAFFECTATION		
<b>Bénéficiaire :</b>	R8319 - APOGEI 94 ASSOCIATION POUR L'ORGANISATION ET LA GESTION D'ETABLISSEMENTS POUR PERSONNES INADAPTEES MENTALES DU VAL DE MARNE		
<b>Localisation :</b>	SAINT-MAUR-DES-FOSSES		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	953 653,82 €	<b>Code nature :</b>	20422

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
6 563 712,08 €	TTC 14,53 %	<b>953 653,82 €</b>

<b>Total sur le dispositif 00000701 - Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap :</b>	1 776 853,82 €
---	----------------

<b>Total sur l'imputation 904 - 42 - 142004 - 14200401 :</b>	1 776 853,82 €
--	----------------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200402 - Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000701 - Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14018379 - Création d'un foyer d'accueil médicalisé de 46 places pour personnes cérébro-lésées, traumatisés craniens ou atteintes de maladies neuro-dégénératives, à Saint-Martin-du-Tertre (95)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R18440 - CENTRE HOSPITALIER CARNELLE		
<b>Localisation :</b>	ST-MARTIN-DU-TERTRE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	617 200,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
10 020 000,00 €	TTC 6,16 %	<b>617 200,00 €</b>

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/04/2015	<b>N° de rapport :</b>	R0007361	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200402 - Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000701 - Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14015805 - Création de 7 places de Foyer d'Accueil Médicalisé en extension d'un foyer de vie, voie du cheminot à Morangis (91)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R5036 - SA D HLM FRANCE HABITATION		
<b>Localisation :</b>	MORANGIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	118 960,00 €	<b>Code nature :</b>	20422

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
1 328 281,00 €	TTC 8,96 %	<b>118 960,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	14018517 - Travaux d'amélioration du Foyer d'accueil médicalisé de Septeuil (Résidence de Septeuil) accueillant des personnes atteintes d'un handicap psychique - 78		
<b>Bénéficiaire :</b>	R18720 - FONDATION LEOPOLD BELLAN		
<b>Localisation :</b>	SEPTEUIL		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	148 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20422

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
640 100,00 €	TTC 23,12 %	<b>148 000,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	15002402 - Acquisition d'un véhicule adapté au transport de personnes autistes pour la Maison d'accueil spécialisé - Lesches (77)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R10468 - AFASER FOYERS ET SAJ		
<b>Localisation :</b>	LESCHEs		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20422

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
26 376,84 €	TTC 37,91 %	<b>10 000,00 €</b>

<b>Total sur le dispositif 00000701 - Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap :</b>	894 160,00 €
---	--------------

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/04/2015	<b>N° de rapport :</b>	R0007361	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200402 - Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000709 - Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap
---------------------	---

<b>Dossier :</b>	15004657 - Construction d'un foyer d'hébergement de 26 places (handicap mental), 70-74 rue Ledru-Rollin, SAINT MAUR DES FOSSES (94)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R7078 - PAX PROGRES PALLAS		
<b>Localisation :</b>	SAINT-MAUR-DES-FOSSES		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	130 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20422

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
2 623 956,00 €	TTC 4,95 %	130 000,00 €

<b>Dossier :</b>	15004694 - Délocalisation d'un foyer de vie de 25 places pour personnes en situation de handicap, voie du cheminot à Morangis (91)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R5036 - SA D HLM FRANCE HABITATION		
<b>Localisation :</b>	MORANGIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	264 840,00 €	<b>Code nature :</b>	20422

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
5 313 124,00 €	TTC 4,98 %	264 840,00 €

<b>Total sur le dispositif 00000709 - Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap :</b>	394 840,00 €
--	--------------

<b>Total sur l'imputation 904 - 42 - 142004 - 14200402 :</b>	1 289 000,00 €
--	----------------

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/04/2015	<b>N° de rapport :</b>	R0007361	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200403 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000870 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14018617 - Aides techniques et adaptation de logements au handicap pour la MDPH 94 en 2015		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39198 - MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES		
<b>Localisation :</b>	VAL DE MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	23 790,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Par application du barème</b>	<b>Montant de la subvention maximum</b>
	<b>370 392,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	14018630 - Aides techniques et adaptation de logements au handicap pour la MDPH de PARIS en 2015		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0001418 - MDPH 75 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE PARIS		
<b>Localisation :</b>	DEPARTEMENT DE PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	47 727,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Par application du barème</b>	<b>Montant de la subvention maximum</b>
	<b>418 397,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	14018631 - Aides techniques et adaptation de logements au handicap pour la mdph de Seine-Marne en 2015		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0000356 - MDPH 77 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE SEINE-ET-MARNE		
<b>Localisation :</b>	SEINE ET MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	10 434,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Par application du barème</b>	<b>Montant de la subvention maximum</b>
	<b>290 166,00 €</b>

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/04/2015	<b>N° de rapport :</b>	R0007361	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200403 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000870 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14018632 - Aides techniques et adaptation de logements au handicap pour la MDPH de Yvelines en 2015		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39197 - MDPH 78 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES		
<b>Localisation :</b>	YVELINES		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	50 099,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Par application du barème</b>	<b>Montant de la subvention maximum</b>
	337 226,00 €

<b>Dossier :</b>	14018633 - Aides techniques et adaptation de logements au handicap pour la MDPH de l'Essonne en 2015		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0024179 - MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES		
<b>Localisation :</b>	ESSONNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	52 398,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Par application du barème</b>	<b>Montant de la subvention maximum</b>
	272 366,00 €

<b>Dossier :</b>	14018676 - Aides techniques et adaptation de logements au handicap pour la MDPH des Hauts-de-Seine en 2015		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39195 - MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES		
<b>Localisation :</b>	HAUTS DE SEINE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	24 825,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Par application du barème</b>	<b>Montant de la subvention maximum</b>
	282 569,00 €



## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/04/2015	<b>N° de rapport :</b>	R0007361	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200403 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000870 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14018677 - Aides techniques et adaptation de logements au handicap pour la MDPH de Seine-Saint-Denis en 2015		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39194 - MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES		
<b>Localisation :</b>	SEINE SAINT DENIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	17 794,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

Par application du barème	Montant de la subvention maximum
	452 873,00 €

<b>Total sur le dispositif 00000870 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap :</b>	227 067,00 €
---	--------------

<b>Total sur l'imputation 904 - 42 - 142004 - 14200403 :</b>	227 067,00 €
--	--------------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	---

<b>Dossier :</b>	15001731 - Mise en place d'un programme annuel d'activités culturelles et sportives à destination de personnes en situation de handicap		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0024395 - JUSTE POUR SON SOURIRE - JP2S		
<b>Localisation :</b>	REGION ILE DE FRANCE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	3 400,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :
6 800,00 €	TTC 50 %	3 400,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	09/04/2015	<b>N° de rapport :</b>	R0007361	<b>Budget :</b>	2015
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)
---------------------	---

<b>Dossier :</b>	15004086 - Soutien à la Maison bleue : Maison de séjours et de vacances pour personnes atteintes d'autisme domiciliées en Ile-de-France		
<b>Bénéficiaire :</b>	R29641 - AUTISME 75 ILE DE FRANCE SESAME AUTISME		
<b>Localisation :</b>	Pas-de-Calais		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	15 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
64 206,00 €	TTC 28,03 %	15 000,00 €

<b>Dossier :</b>	15004090 - Organisation de la MAD PRIDE samedi 13 juin 2015 à Paris (75)		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0031135 - BICYCLE		
<b>Localisation :</b>	DEPARTEMENT DE PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	20 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
85 000,00 €	TTC 23,53 %	20 000,00 €

<b>Dossier :</b>	15004773 - Création d'un réseau solidaire de répit pour personnes dépendantes et handicapées dans la région de Massy (91)		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0028285 - ESPACE SINGULIER		
<b>Localisation :</b>	ESSONNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	20 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
63 500,00 €	TTC 31,75 %	20 000,00 €

<b>Total sur le dispositif 00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14) :</b>	58 400,00 €
--	-------------

<b>Total sur l'imputation 934 - 42 - 142003 - 14200304 :</b>	58 400,00 €
--	-------------

**ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION**

**FICHES DETAILLEES DES OPERATIONS ET PROJETS  
BENEFICIAANT D'UN SOUTIEN REGIONAL AU TITRE  
DE LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES  
PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14018379</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : CREATION D'UN FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE DE 46 PLACES POUR PERSONNES CEREBRO-LESEES, TRAUMATISES CRANIENS OU ATTEINTES DE MALADIES NEURO-DEGENERATIVES, A SAINT-MARTIN-DU-TERTRE (95)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	10 020 000,00 €	6,16 %	617 200,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>617 200,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
 14200402- Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CENTRE HOSPITALIER CARNELLE  
 Adresse administrative : 2 ALL FONTAINE AU ROY  
 95270 ST MARTIN DU TERTRE  
 Statut Juridique : Etablissement Public Hospitalier  
 Représentant : Monsieur Christophe KASSEL, Directeur

N° SIRET : 26950272000015

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : création d'un foyer d'accueil médicalisé de 46 places pour personnes cérébro-lésées, traumatisés crâniens atteints, ou atteintes de maladies neuro-dégénératives, à Saint-Martin-du-Tertre (95)

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'opération vise la création d'un foyer d'accueil médicalisé (FAM) sur le site du centre hospitalier de Carnelle (200 lits SSR et EHPAD), d'une capacité totale de 46 places réparties de la façon suivante : 40 places d'internat permanent, 6 places d'internat pour de l'accueil temporaire. L'établissement est destiné à accueillir des adultes handicapés cérébro-lésés, traumatisés crâniens, atteints de maladies neuro-dégénératives orientés par la commission des droits et de l'autonomie de la Maison départementale des

personnes handicapées du Val d'Oise. Le projet doit répondre à des besoins non couverts. Une seule structure de ce type existant dans le Val d'Oise, l'offre est aujourd'hui saturée, et la liste d'attente conséquente.

#### **Description :**

L'opération a fait l'objet d'un arrêté conjoint d'autorisation signé par le directeur de l'ARS et le président du Conseil général du Val d'Oise, en date du 11 octobre 2012. Elle prévoit au sein d'un bâtiment neuf, construit sur un seul niveau et au coeur de la forêt, une organisation en 5 pôles fonctionnels répartis sur 2 490 m<sup>2</sup> de surface utile : accueils et bureaux (203 m<sup>2</sup>), lieux de vie communautaires et d'animation (215 m<sup>2</sup>), unités de vie (1616 m<sup>2</sup>), espaces de soins (207 m<sup>2</sup>), services logistiques et généraux (249 m<sup>2</sup>).

Deux profils de patients seront accueillis aux troubles variables : des personnes victimes d'atteintes aiguës, acquises et non évolutive du système nerveux central (traumatisme crânien ou médullaire, AVC, tumeur cérébrale non évolutive), des personnes victimes de maladies neuro-dégénératives (sclérose en plaque, affection médullaire...). La prise en charge prévoit un accompagnement global, médical, paramédical et social, à long terme, et induisant la mobilisation de nombreux professionnels. L'accueil temporaire est défini comme "accueil organisé discontinu" d'une durée maximale de 90 jours par an, sur orientation de la CDAPH. Il a pour objectifs : d'apporter une aide aux aidants, de proposer la mise en oeuvre d'un essai dans l'accompagnement, de permettre des séjours de rupture avec une institution, et de façon exceptionnelle de répondre à l'urgence. Pour mettre en place cet accompagnement personnalisé, le CH de Carnelle envisage une structure en plusieurs unités de vie proposant hébergement, soins, aide à la vie courante, soins d'entretien, ainsi que des activités sociales et occupationnelles.

#### **Moyens mis en œuvre :**

Il a été fait le choix d'une architecture à simple RDC s'intégrant avec le site et préservant l'environnement. Ainsi le bâtiment est concentré dans la partie Nord de la parcelle, laissant une grande partie du terrain préservé de la construction. Les parties vitrées du bâtiment ainsi que la présence de jardins intérieurs permettent d'avoir une vision de l'environnement naturel quelque soit l'endroit des bâtiments.

La conception des chambres se base sur les contraintes induites par les personnes les plus dépendantes (double optique : qualité de l'hébergement, qualité des soins), et prévoit une domotisation intégrée.

#### **Intérêt régional :**

En application de l'article 4 de la délibération n° CR 23-11, il est proposé une majoration pour carence territoriale. En effet, le Val d'Oise connaît un taux d'équipement en FAM inférieur au taux régional : 0,3 places pour 1 000 adultes de 20 à 59 ans (dans le 95) contre 0,5 pour l'Ile-de-France.

#### **Public(s) cible(s) :**

46 personnes en situation de handicap (traumatismes crâniens et cérébrolésés, maladies neurodégénératives telles que Parkinson, chorée de Huntington, sclérose latérale amyotrophique et sclérose en plaques, états pauci-relationnels).

#### **Détail du calcul de la subvention :**

TRAVAUX ET CHARGES AFFERENTES

Base subventionnable : 10 020 000 euros / Taux d'intervention : 6 % soit une subvention d'un montant maximum de 607 200 euros (plafond à la place et majoration de 10% pour carence territoriale)

DEPENSES DE CERTIFICATION

Base subventionnable : 20 000 euros / Taux d'intervention : 50% soit une subvention d'un montant maximum de 10 000 euros

Certification NF HQE Bâtiments tertiaires (CERTIVEA)

**Localisation géographique :**

- ST-MARTIN-DU-TERTRE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux et charges afférentes	10 000 000,0 0	99,80%	Région Île-de-France	617 200,00	6,16%
Dépenses de certification	20 000,00	0,20%	PAI - CNSA (attribué)	1 000 000,00	9,98%
Total	10 020 000,0 0	100,00%	Subvention État (attribuée)	2 896 225,00	28,90%
			Emprunt	5 506 575,00	54,96%
			Total	10 020 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	30 860,00 €
2016	123 440,00 €
2017	154 300,00 €
2018	123 440,00 €
2019	185 160,00 €

**Antériorité du soutien régional** (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14014540</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : RESTRUCTURATION D'UN EXTERNAT MEDICO-PEDAGOGIQUE (110 PLACES) AVEC RELOCALISATION D'UN SESSAD POUR ENFANTS SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHOTIQUES A FONTENAY-SOUS-BOIS (94)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	2 620 000,00 €	30,53 %	800 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>800 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-20422-142004-300  
 14200401- Établissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : UDSM UNION DEFENSE SAN TE  
 MENTALE REG EST PARIS  
 Adresse administrative : 17 BD HENRI RUEL  
 94120 FONTENAY /S BOIS  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : BERNARD MARTIN, Président

Date de publication au JO : 2 décembre 1959

N° SIRET : 78570592200025

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : restructuration d'un externat médico-pédagogique (110 places) avec relocalisation d'un SESSAD pour enfants souffrant de troubles psychotiques à Fontenay-sous-bois (94)

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'UDSM envisage la construction d'un nouveau bâtiment en lieu et place du bâtiment qui héberge son centre EMP à Fontenay-sous-Bois, avenue de Stalingrad (et le long de la rue Emile Boutrais). Il s'agit de

restituer les fonctions des locaux actuels, annexes au centre, en les rationalisant, et d'y accueillir un Services d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile (SESSAD). La partie du projet concernant le SESSAD est présenté séparément (aide n° 11021705) à la même commission permanente.

**Description :**

D'environ 660 m<sup>2</sup> hors oeuvre, le nouveau bâtiment s'organisera sur 3 niveaux (hors sous-sol) :

- au rez-de-chaussée, une grande salle d'activités physiques, ses dépendances et deux bureaux,
- au premier étage, deux salles de psychomotricité,
- au deuxième étage, un secrétariat, un bureau d'éducateur, un bureau d'assistante sociale et une salle de réunion, auxquels s'ajouteront le secrétariat du SESSAD, la salle d'attente et le bureau du cadre,
- au troisième étage, deux salles d'activité pour le service d'éducation, deux bureaux de psychologues, un bureau d'éducateur, un bureau d'assistante sociale.

Le sous-sol partiel accueillera uniquement des locaux techniques et d'archives.

Deux places handicapées seront créées dans la cour.

Le projet de reconstruction permet de remédier aux problèmes constatés sur l'ancien bâtiment (fondations inexistantes, fissures suite aux sécheresses successives et à la construction légère, exigüité du gymnase, manque de locaux de stockage...).

L'EMP s'adresse à des enfants de 6 à 16 ans présentant des troubles psychotiques ou de la personnalité. Il pallie l'absence d'hôpital de jour sur le secteur. Selon le projet social, fondé sur la médication culturelle, les 110 enfants sont répartis dans 3 groupes : 6 à 10 ans, 10 à 12 ans, 12 à 16 ans. Un "centre d'intérêt" correspond à chaque groupe : les enfants se rassemblent et travaillent autour d'un même thème, fil conducteur de l'année. En articulation avec ces centres d'intérêts, des ateliers, sorties et transferts (en Bretagne, dans la Vienne, dans le Vexin...) sont organisés. La citoyenneté fait également partie des apprentissages via l'élection de délégué(e)s enfants, participant à la vie de l'établissement. Des rencontres entre enfants (EMP) et adolescents (EMPro) ont lieu également. Le travail du service d'insertion et de soins de suite de l'EMP permet également de contribuer à l'orientation (ULIS, SEGPA...) et l'accompagnement dans les transports des enfants.

Le SESSAD est lui agréé pour recevoir des jeunes entre 0 et 20 ans, dans le cadre d'un projet individualisé d'accompagnement.

**Intérêt régional :**

Le programme fait l'objet d'une demande de certification "NF bâtiments tertiaires - Démarche HQE neuf", conformément à l'article 1, alinéa 1 de la délibération sociale CR 23-11. L'opérateur prévoit également l'intégration de clauses sociales d'insertion dans le marché de travaux, conformément à l'article 2 de la délibération-cadre précitée.

**Public(s) cible(s) :**

110 enfants, de 6 à 16 ans, présentant des troubles psychotiques ou de la personnalité

**Détail du calcul de la subvention :**

TRAVAUX ET CHARGES AFFERENTES

Base subventionnable : 2 600 000 euros TTC / Taux d'intervention : 30,38 % / Subvention d'un montant maximum de 790 000 euros

DEPENSES DE CERTIFICATION

Base subventionnable : 20 000 euros TTC / Taux d'intervention : 50% / Subvention d'un montant maximum de 10 000 euros



**Localisation géographique :**

- FONTENAY-SOUS-BOIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux et charges afférentes (hors assurances, référé)	2 600 000,00	99,24%	Subvention Région (sollicitée)	800 000,00	30,53%
Dépenses de certification	20 000,00	0,76%	Subvention État (attribuée) CNR-ARS	673 000,00	25,69%
Total	2 620 000,00	100,00%	Emprunt	1 147 000,00	43,78%
			Total	2 620 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	40 000,00 €
2016	160 000,00 €
2017	200 000,00 €
2018	160 000,00 €
2019	240 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14015805</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : CREATION DE 7 PLACES DE FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE EN EXTENSION D'UN FOYER DE VIE, VOIE DU CHEMINET A MORANGIS (91)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	1 328 281,00 €	8,96 %	118 960,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		118 960,00 €

**Imputation budgétaire :** 904-42-20422-142004-300  
14200402- Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SA D HLM FRANCE HABITATION  
Adresse administrative : 1 SQ CHAPTAL  
92300 LEVALLOIS PERRET  
Statut Juridique : Société Anonyme  
Représentant : Monsieur Michel CLAIR, Président

N° SIRET : 58214281600294

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Construction d'un Foyer d'Accueil Médicalisé de 36 places, voie du cheminet à Morangis (91)

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015  
Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2018  
Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le projet consiste en l'extension et médicalisation (FAM) de 7 places d'un foyer de vie et sa relocalisation dans un complexe neuf qui accueillera également une résidence de jeunes travailleurs, voie du cheminet à Morangis.

La demande d'aide relative à la partie "foyer de vie" de l'opération est présentée à la même commission permanente (aide n°15004694).

Le gestionnaire est ENVOLUDIA, association née de la fusion du GIMC et de l'APETREIMC en 2013.

**Description :**

Le projet de modernisation du foyer de vie, dans l'ancienne clinique Vigier située à Savigny-sur-Orge - datant de 1952 - n'a pu être poursuivi au vu des contraintes qui ont d'ailleurs donné lieu à un avis défavorable de la commission de sécurité le 10 février 2014. Un scénario d'externalisation partielle avec restructuration du foyer a également été étudié mais butte sur la persistance de contraintes lourdes. C'est pourquoi, un projet de reconstruction complète est présenté aujourd'hui. De surcroît une opportunité s'est faite jour, sur un parcelle de 9 000 m<sup>2</sup> jouxtant un nouvel EHPAD du Conseil général, et un lycée. La promesse de vente a été signée le 7 juillet 2014.

Le programme prévoit 2 700 m<sup>2</sup> de surface utile en RDC + 1, répartis dans 6 unités de vie, avec locaux techniques, de soins et d'activités adjacents. Il sera ouvert sur une promenade et des jardins thématiques, et sera desservi par une aire de parking et une aire d'accès pour les urgences.

L'opération permettra d'accueillir 32 résidents (contre 25 aujourd'hui) auxquels s'ajoutent 4 chambres d'hébergement temporaire.

Le gestionnaire a obtenu un accord de l'ARS pour la médicalisation partielle de sa structure, du fait de l'avancée en âge des résidents et de la lourdeur de leur handicap (polyhandicap).

**Intérêt régional :**

Le programme est engagé dans une certification de type Habitat & Environnement profil A délivrée par Cerqual, conformément à l'article 1, paragraphe 1 de la délibération CR 23-11. L'opérateur s'est engagé par ailleurs à inclure une clause sociale d'insertion dans le marché de travaux, conformément à l'article 2 de la délibération précitée.

**Public(s) cible(s) :**

Personnes en situation de handicap

**Détail du calcul de la subvention :****DEPENSES D'ACQUISITION ET CHARGES AFFERENTES**

Base subventionnable : 109 867 euros / Taux d'intervention : 30% soit une subvention d'un montant de 32 960 euros

**DEPENSES DE TRAVAUX ET CHARGES AFFERENTES**

Base subventionnable : 1 214 414 euros / Taux d'intervention : 6,92 %  
soit une subvention d'un montant de 84 000 euros

**DEPENSE DE CERTIFICATION**

Base subventionnable : 4000 euros / Taux d'intervention : 50 %  
soit une subvention d'un montant de 2 000 euros

**Localisation géographique :**

- MORANGIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Acquisition et charges afférentes	109 867,00	8,27%	Subvention Région (sollicitée)	118 960,00	8,96%
Travaux et charges afférentes (hors impôts, taxes et assurances)	1 214 414,00	91,43%	Subvention Département (sollicitée)	324 000,00	24,39%
Dépenses de certification	4 000,00	0,30%	Prêts CDC Foncier & Construction	768 121,00	57,83%
<b>Total</b>	<b>1 328 281,00</b>	<b>100,00%</b>	Fonds propres ENVOLUDIA (GIMC)	117 200,00	8,82%
			<b>Total</b>	<b>1 328 281,00</b>	<b>100,00%</b>

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	5 948,00 €
2016	23 792,00 €
2017	29 740,00 €
2018	23 792,00 €
2019	35 688,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Convention régionale de patrimoine social	109 796,00 €
2013	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	130 608,00 €
2013	Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	801 353,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	360 000,00 €
2013	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	2 141 387,00 €
2013	Convention régionale de patrimoine social	910 671,00 €
2014	Etablissements d'hébergement pour personnes sans abri, familles demandeuses d'asile et réfugiés	367 689,00 €
2014	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	1 825 613,00 €
2014	Logement social pour les personnes en situation de handicap	580 000,00 €
2014	Aide en faveur des résidences pour jeunes actifs, jeunes travailleurs et apprentis	1 174 528,00 €
2014	Etablissements d'hébergement pour femmes en difficulté	654 547,00 €
2015	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	180 338,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>9 236 530,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14018517</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : TRAVAUX D'AMELIORATION DU FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE DE SEPTEUIL (RESIDENCE DE SEPTEUIL) ACCUEILLANT DES PERSONNES ATTEINTES D'UN HANDICAP PSYCHIQUE - 78</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	640 100,00 €	23,12 %	148 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>148 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-20422-142004-300  
14200402- Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : FONDATION LEOPOLD BELLAN  
 Adresse administrative : 64 RUE DU ROCHER  
75008 PARIS  
 Statut Juridique : Fondation  
 Représentant : Monsieur BERTRAND CUNY, Président

Date de publication au JO : 30 mai 1996

N° SIRET : 77567216500013

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Travaux d'amélioration du Foyer d'accueil médicalisé de Septeuil (Résidence de Septeuil) accueillant des personnes atteintes d'un handicap psychique - 78

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Créée en 1927, la résidence de Septeuil a été scindée en 2 établissements en 1995 : un EHPAD et un FAM. Il est question ici du FAM d'une capacité de 60 places pour l'accueil de personnes handicapées psychiques âgées de plus de 40 ans. L'établissement doit faire l'objet de travaux d'amélioration dont la

mise aux normes de ses installations de sécurité incendie. Ils font suite aux observations formulées par la commission de sécurité lors de sa visite du 21 juin 2012.

#### Description :

Sont prévus différents travaux :

- création d'un désenfumage mécanique;
- mise en place d'alarmes générales sélectives (AGS) et de tableaux de report;
- remplacement des détecteurs ioniques;
- remplacement du système de détection incendie (SDI) par une centrale adressable;
- mise en place d'un groupe électrogène de remplacement d'une puissance de 280 KVA. L'installation d'un groupe électrogène fait suite à une demande de l'ARS, fondée sur les dispositions du décret du 12 septembre 2007 modifiant le code de l'action sociale et des familles, justifiant le raccordement au groupe électrogène en cas de défaillance des réseaux électriques, en présence d'un hébergement collectif à titre permanent et de soins.

La mairie de Septeuil a donné son accord au programme de travaux, par arrêté en date du 4 juillet 2014.

#### Public(s) cible(s) :

Personnes en situation de handicap psychique, âgées de plus de 40 ans.

#### Localisation géographique :

- SEPTEUIL

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux et charges afférentes	640 100,00	100,00%	Subvention Région (sollicitée)	148 000,00	23,12%
Total	640 100,00	100,00%	Autofinancement	185 000,00	28,90%
			Emprunt bancaire	307 100,00	47,98%
			Total	640 100,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2015	7 400,00 €
2016	29 600,00 €
2017	37 000,00 €
2018	29 600,00 €
2019	44 400,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2012	Aide à la certification biologique	276,80 €
2013	Aide à la certification biologique	282,40 €
2014	Etablissements d'hébergement médicalisé pour les personnes âgées dépendantes	2 306 910,20 €
2014	Etablissements et services d'aide par le travail	300 000,00 €
2014	Accueil de jour en EHPAD	200 000,00 €
2015	Aide à la certification biologique	284,80 €
	Montant total	2 808 313,40 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15001555</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : ACQUISITION D'UN VEHICULE ADAPTE AU TRANSPORT DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP POUR L'IEM ENVOLUDIA A MONTREUIL (93)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	24 757,67 €	40,39 %	10 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		10 000,00 €

**Imputation budgétaire :** 904-42-20422-142004-300  
14200401- Établissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ENVOLUDIA  
 Adresse administrative : 5 RUE DE L AMIRAL COURBET  
94160 SAINT MANDE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame BRIGITTE VILLEDIEU, Directrice

Date de publication au JO : 10 janvier 1970

N° SIRET : 77573329800183

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'un véhicule adapté au transport de personnes en situation de handicap pour l'IEM Envolutia à Montreuil 93

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Envolutia est une association issue de la fusion de deux associations (le GIMC et l'Apetreimc). Elle crée et gère plusieurs établissements et services à destination des enfants, adolescents et adultes porteurs d'une infirmité Motrice Cérébrale ou un polyhandicap. Ainsi, elle gère l'Institut d'Education Motrice de Montreuil.



**Description :**

Créé en 1973, l'Institut d'Education Motrice Envoludia de Montreuil accueille 25 adolescents et jeunes adultes polyhandicapés âgés de 12 à 20 ans. Pour poursuivre son projet, l'établissement souhaite se doter d'un nouveau véhicule pouvant transporter une personne en fauteuil roulant ainsi que quatre autres personnes. Ce petit véhicule doit permettre l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur. Cette ouverture doit favoriser les rencontres, les visites d'établissements pour adultes. Cette démarche est indispensable au travail d'orientation des grands adolescents accueillis à Montreuil. Ainsi l'IEM de Montreuil souhaite acquérir un véhicule de type Partner de chez Peugeot adapté TPMR.

**Localisation géographique :**

- MONTREUIL

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Véhicule Partener Peugeot	15 953,70	64,44%	Région Ile-de-France	10 000,00	40,39%
Adaptation TPMR	8 803,97	35,56%	Fonds propres	14 757,67	59,61%
Total	24 757,67	100,00%	Total	24 757,67	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	10 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Services d'accompagnement et établissements d'accueil de jour des personnes en situation de handicap	20 000,00 €
2013	Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	10 000,00 €
	Montant total	30 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15002392</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE LA REALISATION D'UNE AIRE DE JEUX ADAPTEE POUR DES ENFANTS EN SITUATION DE POLYHANDICAP</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	44 000,00 €	30,00 %	13 200,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>13 200,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-20422-142004-300  
 14200401- Établissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION NOTRE DAME DE JOYE  
 Adresse administrative : 71 AVENUE DENFERT ROCHEREAU  
 75014 PARIS 14  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Michel EUDIER, Président

Date de publication au JO : 30 mars 1972

N° SIRET : 78457362800012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'équipements dans le cadre de la réalisation d'une aire de jeux adaptée pour des enfants en situation de polyhandicap

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le projet vise la création d'une aire de jeux permettant d'offrir exercice physique et jeux extérieurs aux jeunes accueillis à l'institut médico-pédagogique ainsi qu'aux adultes accueillis dans la maison d'accueil spécialisé voisine (bâtiment mitoyen). En outre, l'ouverture à des enfants provenant d'écoles environnantes contribuera à l'inclusion scolaire des jeunes polyhandicapés. La subvention régionale est

sollicitée pour l'acquisition de l'équipement, de plantes et matériels d'arrosage.

**Description :**

Sont prévus dans le projet d'équipement : une balançoire adaptée, un toboggan sur forme pente, un tourniquet de plein pied, un trampoline, des girouettes optiques, un téléphone acoustique, des tubes musicaux, des miroirs et bras de levage ainsi que des plantes et arbustes, un robinet, des brumisateurs et des tuyaux d'arrosage.

**Public(s) cible(s) :**

36 enfants de 3 à 20 ans atteints de polyhandicap et des adultes de la MAS mitoyenne.

**Localisation géographique :**

- PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Equipements, plantes et arbustes	44 000,00	100,00%	Subvention Région (sollicitée)	13 200,00	30,00%
Total	44 000,00	100,00%	Fonds propres	30 800,00	70,00%
			Total	44 000,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	13 200,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	8 043,00 €
	Montant total	8 043,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15002402</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : ACQUISITION D'UN VEHICULE ADAPTE AU TRANSPORT DE PERSONNES AUTISTES POUR LA MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE - LESCHES (77)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	26 376,84 €	37,91 %	10 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>10 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-20422-142004-300  
 14200402- Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AFASER FOYERS ET SAJ  
 Adresse administrative : 1 AV MARTHE  
 94500 CHAMPIGNY S/MARNE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur Philippe DELPORTE, Directeur administratif

Date de publication au JO : 26 février 1992

N° SIRET : 78555894100023

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'un véhicule pour le transport de personnes autistes pour la Maison d'accueil spécialisé à Lesches (77)

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2017

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'Association des Familles et amis pour l'Accueil, les Soutiens, l'Éducation et la Recherche en faveur des personnes handicapées mentales (A.F.A.S.E.R), gère 20 services et établissements pour enfants et adolescents (EMPro, IME, internat, SESSAD...) et pour adultes (ESAT, foyer de jour, section d'accueil de jour, MAS, FAM, SAMSAH, S.A.V.S...). Ainsi, l'A.F.A.S.E.R gère la Maison d'Accueil Spécialisé « Le

Château de Montigny » située à Lesches (77). Cet établissement, de 30 places, reçoit en majorité des adultes, hommes et femmes, autistes profonds et quelques personnes polyhandicapées, tous sont déficients intellectuels.

**Description :**

Las MAS souhaite acquérir un nouveau véhicule TPMR pour permettre aux résidents de se déplacer lors de leurs activités favorisant leur insertion sociale. Le véhicule choisi est un Grand Kangoo de chez Renault adapté.

**Public(s) cible(s) :**

30 personnes présentant un autisme profond ou un polyhandicap.

**Localisation géographique :**

- LESCHES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Garnd Kangoo Renault TPMR	26 376,84	100,00%	Région Ile-de-France	10 000,00	37,91%
Total	26 376,84	100,00%	Fonds Propres	16 376,84	62,09%
			Total	26 376,84	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	10 000,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap	10 000,00 €
2014	Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	30 000,00 €
	Montant total	40 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004657</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : CONSTRUCTION D'UN FOYER D'HEBERGEMENT DE 26 PLACES (HANDICAP MENTAL), 70-74 RUE LEDRU-ROLLIN, SAINT MAUR DES FOSSES (94)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap	2 623 956,00 €	4,95 %	130 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>130 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-20422-142004-300  
14200402- Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : PAX PROGRES PALLAS  
 Adresse administrative : 44 RUE SAINT-CHARLES  
75015 PARIS CEDEX 15  
 Statut Juridique : Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré  
 Représentant : Monsieur Jean-Pierre DUPORT, Président  
 N° SIRET : 30453752500046

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2018  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Construction d'un foyer d'hébergement de 26 places pour l'accueil de travailleurs en secteur protégé (ESAT) atteints d'un handicap mental. Il s'agit d'un projet de délocalisation partielle des "Foyers de Saint-Maur" gérés par l'APOGEI 94.

Sur le même terrain est édifié un IME, ouvert depuis le 10 septembre 2014, géré par l'APOGEI et qui fait l'objet d'une décision de financement à la même commission permanente (réaffectation). La construction du foyer d'hébergement constitue la seconde tranche de travaux sur ce terrain transféré par l'APOGEI à la SODEARIF au terme d'un bail à construction.

**Description :**

L'immeuble sera acquis par la SA d'HLM PAX PROGRES PALLAS en VEFA auprès du promoteur

SODEARIF et son fonctionnement sera assuré par l'APOGEI 94.

Il fait partie d'une opération en 2 tranches pour laquelle l'APOGEI a obtenu un permis de construire en date de septembre 2012, et un permis de construire modificatif le 30 octobre 2014.

D'une surface utile de 797 m<sup>2</sup>, la "Résidence Ledru-Rollin" (bâtiment B) comportera 18 logements, des locaux pour l'équipe éducative (plateforme d'action autonome) ainsi que des emplacements pour les vélos des résidents et deux places de parking.

Sa livraison est prévue en juin 2016.

#### Moyens mis en œuvre :

Le projet social est fondé sur un accompagnement de semi-proximité, pour des résidents suffisamment autonomes et capables de vivre en habitation individuelle. Le foyer s'adresse à des usagers reconnus travailleurs handicapés et bénéficiant d'une décision d'orientation vers un foyer d'hébergement.

Outre la présence de l'équipe éducative sur place (3 ETP d'éducateurs, 3 ETP moniteurs éducateurs, 1 aide médico-psychologique avec présence assurée jusque 23h), ils auront accès au pôle administratif et "secrétariat des usagers" situé dans le foyer Bellechasse, à 800 m. Un report d'alarme vers le SSI du foyer de Bellechasse est également prévu, ainsi que l'étude d'un report du standard téléphonique entre 23h et 6h30 du matin vers ce foyer également, qui disposera de 2 veilleurs de nuits.

#### Intérêt régional :

Le bâtiment fera l'objet d'une certification Habitat et Environnement - profil A.

#### Public(s) cible(s) :

Personnes en situation de handicap.

#### Localisation géographique :

- SAINT-MAUR-DES-FOSSES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
VEFA - construction neuve	2 623 956,00	100,00%
Total	2 623 956,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	130 000,00	4,95%
Subvention Département (sollicitée)	416 184,00	15,86%
Emprunt	2 077 772,00	79,18%
Total	2 623 956,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2015	6 500,00 €
2016	26 000,00 €
2017	32 500,00 €
2018	26 000,00 €
2019	39 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2012	Aide en faveur de la création de résidences pour étudiants	288 000,00 €
2012	Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	849 278,70 €
2013	Aide en faveur de la création de résidences pour étudiants	88 000,00 €
	Montant total	1 225 278,70 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004694</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : DELOCALISATION D'UN FOYER DE VIE DE 25 PLACES POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP, VOIE DU CHEMINET A MORANGIS (91)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap	5 313 124,00 €	4,98 %	264 840,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>264 840,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-20422-142004-300  
14200402- Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : SA D HLM FRANCE HABITATION  
 Adresse administrative : 1 SQ CHAPTAL  
 92300 LEVALLOIS PERRET  
 Statut Juridique : Société Anonyme  
 Représentant : Monsieur Michel CLAIR, Président

N° SIRET : 58214281600294

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Etablissements d'hébergement non médicalisé des personnes en situation de handicap  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Délocalisation d'un foyer de vie de 25 places pour personnes en situation de handicap, voie du cheminét à Morangis (91)

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2018

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le projet consiste en la reconstruction d'un foyer de vie dans un complexe neuf qui accueillera également une résidence de jeunes travailleurs, voie du cheminét à Morangis.

Par ailleurs, le gestionnaire a obtenu un accord de l'ARS pour la médicalisation partielle de sa structure, du fait de l'avancée en âge des résidents (polyhandicap). La demande d'aide relative au "Foyer d'Accueil Médicalisé" est présentée à la même commission permanente (aide n°14015805).

Le gestionnaire est ENVOLUDIA, association née de la fusion du GIMC et de l'APETREIMC en 2013.

**Description :**

Le projet de modernisation du foyer de vie, dans l'ancienne clinique Vigier à Savigny-sur-Orge - datant de 1952 - n'a pu être poursuivi au vu des contraintes qui ont d'ailleurs donné lieu à un avis défavorable de la commission de sécurité le 10 février 2014. Un scénario d'externalisation partielle avec restructuration du foyer a également été étudié mais butte sur la persistance de contraintes lourdes. C'est pourquoi, un projet de reconstruction complète est présenté aujourd'hui. De surcroît une opportunité s'est faite jour, sur un parcelle de 9 000 m<sup>2</sup> jouxtant un nouvel EHPAD du Conseil général, et un lycée. La promesse de vente a été signée le 7 juillet 2014.

Le programme prévoit 2 700 m<sup>2</sup> de surface utile en RDC + 1, répartis dans 6 unités de vie, avec locaux techniques, de soins et d'activités adjacents. Il sera ouvert sur une promenade et des jardins thématiques, et sera desservi par une aire de parking et une aire d'accès pour les urgences.

L'opération permettra d'accueillir 25 résidents atteints de polyhandicap (partie foyer de vie).

**Intérêt régional :**

Le programme est engagé dans une certification de type Habitat & Environnement profil A, conformément à l'article 1, paragraphe 1 de la délibération CR 23-11. L'opérateur s'est engagé par ailleurs à inclure une clause sociale d'insertion dans le marché de travaux, conformément à l'article 2 de la délibération précitée.

**Public(s) cible(s) :**

Personnes en situation de handicap.

**Détail du calcul de la subvention :****DEPENSES D'ACQUISITION ET CHARGES AFFERENTES**

Base subventionnable : 439 466 euros / Taux d'intervention : 30% soit une subvention d'un montant de 131 840 euros

**DEPENSES DE TRAVAUX ET CHARGES AFFERENTES**

Base subventionnable : 4 857 658 euros / Taux d'intervention : 25,73 %  
soit une subvention d'un montant de 125 000 euros

**DEPENSE DE CERTIFICATION**

Base subventionnable : 16 000 euros / Taux d'intervention : 50 %  
soit une subvention d'un montant de 8 000 euros

**Localisation géographique :**

- MORANGIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Acquisition et charges afférentes	439 466,00	8,27%	Subvention Région (sollicitée)	264 840,00	4,98%
Travaux et charges afférentes	4 857 658,00	91,43%	Subvention Département (sollicitée)	1 296 000,00	24,39%
Dépenses de certification	16 000,00	0,30%	Prêts PLS-CDC	3 283 484,00	61,80%
Total	5 313 124,00	100,00%	Fonds propres ENVOLUDIA	468 800,00	8,82%
			Total	5 313 124,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	13 242,00 €
2016	52 968,00 €
2017	66 210,00 €
2018	52 968,00 €
2019	79 452,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2012	Convention régionale de patrimoine social	109 796,00 €
2013	Offre nouvelle de logements sociaux et très sociaux	130 608,00 €
2013	Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	801 353,00 €
2013	Financement des dossiers PRU et OPI	360 000,00 €
2013	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	2 141 387,00 €
2013	Convention régionale de patrimoine social	910 671,00 €
2014	Etablissements d'hébergement pour personnes sans abri, familles demandeuses d'asile et réfugiés	367 689,00 €
2014	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	1 825 613,00 €
2014	Logement social pour les personnes en situation de handicap	580 000,00 €
2014	Aide en faveur des résidences pour jeunes actifs, jeunes travailleurs et apprentis	1 174 528,00 €
2014	Etablissements d'hébergement pour femmes en difficulté	654 547,00 €
2015	Production de logements locatifs sociaux et très sociaux	180 338,00 €
	Montant total	9 236 530,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15001731</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME ANNUEL D'ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES A DESTINATION DE PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	6 800,00 €	50,00 %	3 400,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>3 400,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
 14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : JUSTE POUR SON SOURIRE - JP2S  
 Adresse administrative : 66 BIS RUE MARCEL MIQUEL  
 92130 ISSY LES MOULINEAUX  
 Statut Juridique :  
 Représentant : Madame DOMINIQUE VAN DER WAREN, Présidente

N° SIRET : 49194317100018

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : mise en place d'un programme annuel d'activités culturelles et sportives à destination de personnes en situation de handicap

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2017  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le projet porte sur la "découverte des grandes scènes du spectacle, sport, humour, et musique" au moyen de 3 sorties réalisées au profit d'adolescents atteints d'un handicap moteur, provenant de plusieurs départements de l'Ile-de-France (75, 77, 78, 92 et 93). Les lieux retenus sont le Zénith, Bercy et la Stade de France.

**Description :**

Travaillé avec les responsables des établissements accueillant les jeunes handicapés, le programme vise l'accessibilité culturelle et la convivialité en permettant le développement d'échanges entre les jeunes ainsi qu'entre jeunes et personnes valides bénévoles. La Région est sollicitée pour contribuer aux

dépenses de transport et à l'achat des billets.

**Public(s) cible(s) :**

30 personnes en situation de handicap et 30 accompagnants bénévoles.

**Localisation géographique :**

- REGION ILE DE FRANCE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Dépenses de transport	2 800,00	41,18%	Subvention Région (sollicitée)	3 400,00	50,00%
Achats de billets	4 000,00	58,82%	Autres produits	3 400,00	50,00%
Total	6 800,00	100,00%	Total	6 800,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	3 400,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004086</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : SOUTIEN A LA MAISON BLEUE : MAISON DE SEJOURS ET DE VACANCES POUR PERSONNES ATTEINTES D'AUTISME DOMICILIEES EN ILE-DE-FRANCE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	64 206,00 €	28,03 %	15 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>15 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : AUTISME 75 ILE DE FRANCE SESAME  
AUTISME

Adresse administrative : 78 RUE DU DESSOUS DES BERGES  
75013 PARIS 13

Statut Juridique : Association

Représentant : JEAN-JACQUES HESSIG, Président

N° SIRET : 44180735100016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : soutien à la Maison bleue : Maison de séjours et de vacances pour des personnes atteintes d'autisme domiciliées en Ile-de-France

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

AUTISME 75 a bénéficié d'un soutien régional en 2014 pour l'ouverture de la MAISON BLEUE, lieu de vacances et de répit pour des personnes autistes et leur famille. Elle est située à BERNIEULLES dans le Pas-de-Calais. L'aide sollicitée en 2015 vise à contribuer aux derniers développements du projet.

**Description :**

La maison bleue peut accueillir jusqu'à 10 personnes dont 5 en situation de handicap. Elle est accessible, adaptée et sécurisée. C'est un lieu de vacances pour des familles franciliennes, doublé d'une structure de répit. En particulier, elle constitue un lieu utile pour des familles dont l'enfant ou l'adulte autiste est accueilli dans un établissement belge, souvent dans des conditions difficiles.

**Moyens mis en œuvre :**

Depuis 2011, Autisme 75 s'est mobilisée pour mener à bien la réalisation de ce projet :

- création d'un fonds de dotation,
- achat de la maison,
- réalisation de travaux de rénovation et de mise aux normes,
- acquisition d'équipements et matériels
- suivi des travaux et ouverture (avril 2014),
- embauche d'une personne habitant le village pour assurer l'accueil et l'entretien de la maison. Cette personnes est formée également par l'association.

Le bilan de l'année 2014 est très satisfaisant sur le plan qualitatif avec un retour très positif des personnes accueillies. La maison a accueilli plus de 100 personnes sur 91 jours d'occupation (12 familles dont 9 d'Ile-de-France, 7 établissements dont 6 d'Ile-de-France). La durée des séjours a varié entre 3 et 14 jours.

2015 sera consacré à la promotion du lieu, à l'élargissement des possibilités d'accueil et à la formation de la personne chargée d'accueillir et d'apporter soutien aux personnes autistes comme à leurs accompagnants.

**Public(s) cible(s) :**

Personnes en situation de handicap (autisme) et leurs aidants résidant en Ile-de-France.

**Localisation géographique :**

- Pas-de-Calais

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	5 250,00	8,72%
Honoraires et salaires	38 956,00	64,70%
Charges fixes et de fonctionnement	13 000,00	21,59%
Matériel sportif et éducatif	3 000,00	4,98%
Total	60 206,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Participation des usagers	19 800,00	32,89%
Subvention Région (sollicitée)	15 000,00	24,91%
Subvention Département (attribuée)	10 650,00	17,69%
Autres subventions (sollicitées)	12 000,00	19,93%
Ressources propres	2 756,00	4,58%
Total	60 206,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant

2015	15 000,00 €
------	-------------

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2012	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	15 000,00 €
2014	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	15 000,00 €
	Montant total	30 000,00 €



<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004090</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : ORGANISATION DE LA MAD PRIDE SAMEDI 13 JUIN 2015 A PARIS (75)</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	85 000,00 €	23,53 %	20 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
 14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : BICYCLE  
 Adresse administrative : 17 SQUARE DE L HEBERGERIE  
 78450 VILLEPREUX  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : AMELIE CLERMONT, Présidente

Date de publication au JO : 6 février 2010

N° SIRET : 52759629000017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Organisation de la MAD PRIDE samedi 13 juin 2015 à Paris (75)

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

La MAD PRIDE est un mouvement populaire né au Etats-Unis dans les années 90 et qui s'est mondialisé. Hautement symboliques, les MAD PRIDES fédèrent toutes les associations oeuvrant dans le champ de la santé mentale, afin de lutter contre les idées reçues et changer le regard que la société porte sur les malades psychiques. Outre la sensibilisation du grand public, le projet souhaite mobiliser les personnes concernées et les aider à réagir, donner ainsi à des personnes peu habituées à s'exprimer des moyens d'expression artistique.

**Description :**

Des ateliers artistiques permettront, en phase de préparation, l'expression des usagers (réalisation des chars, costumes, banderoles...).

Le défilé proprement dit constituera le point de départ de la médiatisation sur les discriminations dont font l'objet les personnes atteintes de troubles psychiques.

La réalisation d'un film permettra de créer un outil de valorisation de la démarche, notamment au cours des semaines d'information de la santé mentale.

La mobilisation du grand public se fera par les médias avec pour résultat attendu un changement des représentations.

Entre 2000 et 3000 personnes sont attendues pour participer au défilé qui partira de l'hôpital Saint-Vincent de Paul/Place Denfert-Rochereau pour rejoindre la Bastille.

Il avait réuni entre 500 et 750 personnes en 2014.

**Localisation géographique :**

- DEPARTEMENT DE PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Achats	12 620,00	14,85%
Services extérieurs	18 780,00	22,09%
Autres services extérieurs	50 000,00	58,82%
Salaires et charges	3 600,00	4,24%
Total	85 000,00	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Subvention Région (sollicitée)	20 000,00	23,53%
Subvention Département (sollicitée)	20 000,00	23,53%
Subvention État (sollicitée)	20 000,00	23,53%
Subvention Aides privées (attribuée)	23 000,00	27,06%
Fonds propres des membres	2 000,00	2,35%
Total	85 000,00	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2015	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004773</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : CREATION D'UN RESEAU SOLIDAIRE DE REPIT POUR PERSONNES DEPENDANTES ET HANDICAPEES DANS LA REGION DE MASSY (91)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	63 500,00 €	31,75 %	20 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
 14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ESPACE SINGULIER  
 Adresse administrative : 16 RUE HENRI GILBERT  
 91300 MASSY  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame SANDRINE PODOLAK, Présidente

Date de publication au JO : 9 août 2008

N° SIRET : 50875260700012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage (CR46-14)  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 9 avril 2015

Date prévisionnelle de fin de projet : 9 avril 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'objectif de RESPIT est de promouvoir la santé des aidants bénévoles des personnes en situation de handicap, malades ou âgées et de contribuer au maintien à domicile des personnes dépendantes en suppléant ponctuellement l'aidant par la présence d'un bénévole auprès de la personne aidée, enfant ou adulte. Le réseau de répit propose une suppléance de courte durée (4h maximum) effectuée par un bénévole formé qui reste au domicile auprès de la personne, adulte ou enfant tandis que l'aidant se rend à une consultation médicale.

**Description :**

RESPIT repose sur la mise en lien entre un aidant familial, une personne aidée, jeune, adulte, personne âgée, et un bénévole.

Espace Singulier, depuis quatre ans, a acquis une expertise dans la démarche participative des bénévoles, au travers du RESACC (réseau d'accompagnateurs), tant dans l'accompagnement des bénévoles au contact des personnes en situation de handicap ou de maladie qu'au niveau de la logistique en développant des outils. L'association a en effet développé des compétences en terme de gestion, d'animation, de recrutement, de formation des bénévoles.

En outre, l'association a acquis une reconnaissance forte de la part des différents acteurs essonniers.

**Public(s) cible(s) :**

Personnes en situation de handicap.

**Localisation géographique :**

- ESSONNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Achats	12 300,00	19,37%	Subvention Région (sollicitée)	20 000,00	31,50%
Services extérieurs	1 400,00	2,20%	Subvention État ARS - PPS (sollicitée)	35 200,00	55,43%
Autres services extérieurs	5 300,00	8,35%	Subvention Aides privées (attribuée)	8 300,00	13,07%
Rémunération des personnels	44 500,00	70,08%			
Total	63 500,00	100,00%	Total	63 500,00	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	20 000,00 €

**ANNEXE N°3 A LA DELIBERATION**  
**REAFFECTATION D'UNE SUBVENTION AU BENEFICE**  
**DE L'APOGEI 94**

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 15004775</b>
--

Commission permanente du 9 avril 2015

<b>Objet : RECONSTRUCTION-EXTENSION A 65 PLACES DE L'IME LES BORDS DE MARNE (HANDICAP MENTAL,AUTISME) A SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94) - REAFFECTATION</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	6 563 712,08 €	14,53 %	953 653,82 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		953 653,82 €

**Imputation budgétaire :** 904-42-20422-142004-300  
14200401- Établissements et services d'éducation spéciale et de prévention pour enfants et adolescents en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : APOGEI 94  
 Adresse administrative : 85 AV DU GENERAL DE GAULLE  
94000 CRETEIL  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Monsieur PAUL BESNAINOU, Directeur général

Date de publication au JO : 1 janvier 1990

N° SIRET : 77573764600270

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap

Objet du projet : reconstruction et extension à 65 places de l'Institut médico-éducatif les Bords de Marne pour enfants et adolescents en situation de handicap mental et autistes, à Saint-Maur-des-Fossés (94)

Date prévisionnelle de début de projet : 20 avril 2009

Date prévisionnelle de fin de projet : 15 juillet 2014

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : S'agissant d'une réaffectation, la date de démarrage indiquée dans la décision initiale a été conservée. Conformément au règlement budgétaire et financier régional déjà en vigueur à la date de décision initiale de financement, cette dérogation est possible concernant l'acquisition de terrain ou des études préalables. En l'espèce, l'APOGEI a dû faire appel à un assistant à maîtrise d'ouvrage HQE à compter du 20/04/2009.

**Objectifs :**

Le projet a consisté en la construction d'un institut médico-éducatif (IME). Le bâtiment a été livré en 2014.

La Région est sollicitée pour réaffecter la subvention initialement votée le 19 mai 2011 (par délibération n°CP 11-334), l'APOGEI 94 n'ayant pas assuré le suivi de sa subvention.

Cette proposition de décision fait suite au recours de l'APOGEI 94 au Médiateur de la Région. Après instruction, celui-ci a estimé que la crise de gouvernance traversée par l'APOGEI 94 en 2013 et 2014 justifiait une réaffectation, à titre exceptionnel.

#### **Description :**

A sa création en 1969, l'institut médico-éducatif était installé dans des locaux occupés jusqu'alors par une école primaire privée, composée d'un petit bâtiment et d'un pavillon d'habitation.

Par ailleurs, certains locaux d'activité étaient implantés dans le sous-sol auquel n'avaient pas accès tous les enfants. Les locaux communs étaient également devenus trop exigus et un même lieu servait à des usages très différents (la salle à manger de l'IMPro faisait office de salle d'atelier de travaux manuels). Enfin, le constat du manque de bureaux, d'ateliers techniques et d'espaces de vie adaptés a découché sur un projet de reconstruction totale.

L'opportunité de la création d'une section autiste pour adolescents a également amené la structure à repenser totalement la conception de son projet.

Celui-ci visait d'une part à atteindre des conditions d'accueil, de travail, d'hygiène et de sécurité optimales, et d'autre part, à adjoindre aux actuelles sections pédagogique (24 enfants de 5 à 13 ans) et professionnelle (26 adolescents et jeunes adultes de 14 à 20 ans), une nouvelle section IMPro spécifiquement dédiée à 15 adolescents autistes.

#### **Moyens mis en œuvre :**

En lieu et place des anciens bâtiments, sont édifiés 2 bâtiments en équerre, de 2 étages sur rez-de-chaussée et sous-sol, afin de privilégier la séparation des fonctions, la section autiste devant être plus indépendante.

Un bâtiment est implanté le long de la rue, dont les 2 étages sont destinés à cette dernière section, l'autre, en équerre, devant accueillir les sections IME et IMPro.

La totalité du rez-de-chaussée regroupe l'ensemble des fonctions communes : accueil, administration, salles à manger, salles de sport, bureaux médicaux et une salle polyvalente s'ouvrant sur une terrasse et des espaces verts, ainsi qu'un atelier de menuiserie.

Le 1er étage du bâtiment IMP/IMPro est occupé par des salles informatiques et équipement ménager. Au 2ème étage se trouvent l'infirmerie et la salle du personnel.

Le bâtiment de la section autiste se développe également sur 2 étages où sont répartis 8 salles d'activités, une salle de psychomotricité ainsi que 2 bureaux.

Le sous-sol est dévolu au parking, aux locaux techniques et aux vestiaires/sanitaires du personnel.

#### **Intérêt régional :**

Le maître d'ouvrage s'est engagé à répondre aux obligations prévues en matière de construction neuve par le cahier des charges HQE régional et à respecter les niveaux de performance suivants :

Sont définies comme :

\* niveau très performant :

- la cible 4 : gestion de l'énergie

- ° La production de chaleur sera assurée par une chaudière gaz à condensation.
- ° L'eau chaude sanitaire sera produite au moyen de capteurs solaires, avec appoint assuré par la chaudière gaz.
- ° Le bâtiment sera équipé d'un système de chauffage par le sol.
- ° Ce dispositif sera complété par une centrale de traitement de l'air (CTA) double flux, permettant la récupération de chaleur de l'air ambiant (efficacité de 75 à 85%).
- ° Par ailleurs, l'installation de panneaux solaires photovoltaïques couvrira une part des besoins en électricité.
- ° Les combles seront isolés et non accessibles. Une isolation par l'extérieur avec bardage de pierres reconstituées est également prévue.
- ° Les ouvertures seront équipées d'un double vitrage 4/16/4 minimum à remplissage argon.
- ° Des tests doivent être réalisés en fin de réalisation du gros-oeuvre qui permettront de valider la perméabilité à l'air du bâtiment et de corriger, le cas échéant. Ces mêmes tests seront réalisés à nouveau en fin de chantier.

\* niveau performant :

- la cible 1 : relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat

Le projet, qui se situe dans un milieu urbain, respectera la démarche environnementale mise en place sur le territoire de la commune. Il ne détériorera pas l'accès à la vue et à l'ensoleillement des riverains. Les espèces végétales des espaces verts seront choisies les moins allergènes possibles.

- la cible 2 : choix intégré des procédés, produits et systèmes

Les produits et matériaux employés disposeront d'avis techniques du CSTB (centre scientifique et technique du bâtiment), devront être certifiés sans émission de particules et/ou de fibres cancérogènes et répondront au minimum à la norme NF environnement.

Un soin particulier sera apporté quant à l'accessibilité du bâti et des systèmes ; ainsi, trappes de visite, robinets d'arrêt, menuiseries ouvrantes permettront un entretien aisé.

Enfi, le projet sera réalisé afin de permettre, au niveau du cloisonnement, une adaptabilité et une séparabilité des espaces la plus aisée possible.

- la cible 5 : gestion de l'eau

Il sera mis en place des systèmes réduisant la consommation du bâtiment tels que l'utilisation de robinets mitigeurs/mousseurs, de blocs WC hydro-économiques 3/6.

Des réducteurs de pression et/ou de débit seront également mis en place ainsi que des compteurs intermédiaires. Concernant les eaux pluviales, non réglementairement réutilisables, une cuve sera mise en place afin de différer les rejets au réseau.

- la cible 13 : qualité sanitaire de l'air

Afin d'optimiser la qualité de l'air à l'intérieur des locaux, une ventilation mécanique double flux asservie à un système de gestion technique du bâtiment (GTB) afin d'en garantir l'efficacité, sera mise en place dans les locaux d'activités. Les matériaux de construction seront certifiés ACERMI (association pour la certification des matériaux isolants), les revêtements seront choisis en fonction de leur faible potentiel d'émission en COV (composés organiques volatils) et formaldéhydes (norme NF environnement à minima).

\* niveau base :

- la cible 3 : chantier à faibles nuisances
- la cible 6 : gestion des déchets d'activités



- la cible 7 : gestion de l'entretien et de la maintenance
- la cible 8 : confort hygrothermique
- la cible 9 : confort acoustique
- la cible 10 : confort visuel
- la cible 11 : confort olfactif
- la cible 12 : qualité sanitaire des espaces
- la cible 14 : qualité sanitaire de l'eau

**Public(s) cible(s) :**

Enfants, adolescents et jeunes adultes handicapés mentaux, autistes.

Etablissement gestionnaire : IME les Bords de Marne, 72-74 rue Ledru-Rollin, 94100 Saint-Maur-des-Fossés.

Directeur : Madame CARREE

**Détail du calcul de la subvention :**

N° d'engagement de décision initiale : 2011-IRIS-337748-1

**Localisation géographique :**

- SAINT-MAUR-DES-FOSSES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2015

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Travaux, équipement et charges afférentes	6 563 712,08	100,00%	Subvention Région (attribuée)	953 653,82	14,53%
Total	6 563 712,08	100,00%	Subvention CRAM	2 600 000,00	39,61%
			Réserves	500 000,00	7,62%
			Aide à l'investissement CNSA	525 000,00	8,00%
			Emprunts	1 855 000,00	28,26%
			Fonds propres	70 058,26	1,07%
			Subvention Aides privées (attribuée)	60 000,00	0,91%
			Total	6 563 712,08	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2015	953 653,82 €

**ANNEXE N°4 A LA DELIBERATION**

**TABLEAUX RECAPITULATIFS DES OPERATIONS  
D'AIDES TECHNIQUES, APPAREILLAGES ET  
ADAPTATIONS DE LOGEMENTS PRESENTES AU  
TITRE DES FONDS DEPARTEMENTAUX DE  
COMPENSATION DU HANDICAP**

Il est proposé d'affecter un montant de **227 067 €** d'autorisations de programme aux maisons départementales des personnes handicapées au titre de la participation régionale aux fonds de compensation du handicap.

L'aide régionale est ventilée comme suit :

**MDPH 75 N° IRIS 14018630**

- **28.519 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Paris (75) pour **47** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages ;
- **19.208 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Paris (75) pour l'adaptation de **9** logements.

**MDPH 77 N° IRIS 14018631**

- **8.507 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Seine-et-Marne (77) pour **12** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages ;
- **1.927 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Seine-et-Marne (77) pour l'adaptation de **2** logements

**MDPH 78 N° IRIS 14018632**

- **10.700 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées des Yvelines (78) pour **27** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages ;
- **39 399 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées des Yvelines (78) pour l'adaptation de **11** logements, dont **3.850 €** au titre de la rémunération, pour le suivi de **11** dossiers d'adaptation de logements au handicap ;

**MDPH 91 N° IRIS 14018633**

- **22.090 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de l'Essonne (91) pour **51** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages ;
- **30.308 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de l'Essonne (91) pour l'adaptation de **13** logements.

**MDPH 92 N° IRIS 14018676**

- **9.370 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées des Hauts-de-Seine (92) pour **23** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages ;
- **15.455 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées des Hauts-de-Seine (92) pour l'adaptation de **4** logements, dont **1.400 €** au titre de la rémunération, pour le suivi de **4** dossiers d'adaptation de logements au handicap ;

**MDPH 93 N° IRIS 14018677**

- **13.294 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Seine-Saint-Denis (93) pour **18** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages ;
- **4.500 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Seine-Saint-Denis (93) pour l'adaptation d'**1** logement ;

**MDPH 94 N° IRIS 14018617**

- **17.865 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées du Val de Marne (94) pour **35** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages ;
- **5.925 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées du Val-de-Marne (94) pour l'adaptation de **4** logements, dont **350 €** au titre de la rémunération, pour le suivi d'un dossier d'adaptation de logements au handicap ;

Les tableaux ci-après détaillent les opérations pour lesquelles le Conseil régional est sollicité.

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE PARIS

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		AIDES LEGALES			AIDES EXTRA LEGALES				Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques					
30/10/2014	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche	2 970,00 €			559,18 €	239,66 €	958,60 €	90,26 €			445,00 €	14,98%	0,00 €	445,00 €	677,30 €	
30/10/2014	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche	3 850,00 €			958,60 €	239,66 €	- €	1 688,71 €	- €		577,00 €	14,99%	0,00 €	577,00 €	386,03 €	
30/10/2014	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche, interson T PHONE MONO, lampe Flash Radio Lisa, Emetteur porte Radio Lisa	3 380,00 €			1 258,60 €	239,66 €	- €	1 306,45 €	- €		507,00 €	15,00%	0,00 €	507,00 €	68,29 €	
30/10/2014	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche,	3 178,00 €			399,42 €	399,42 €	500,00 €	935,18 €			476,00 €	14,98%	0,00 €	476,00 €	467,98 €	
30/10/2014	Mme-Mr	AT	Phonak Remote MIC, Phonak COMPILOT TV Link	630,00 €			472,50 €	- €	- €	33,50 €	- €		94,00 €	14,92%	0,00 €	94,00 €	30,00 €	
30/10/2014	Mme-Mr	AT	Fauteuil de douche	990,00 €			500,00 €	- €	- €	312,00 €	- €		148,00 €	14,95%	0,00 €	148,00 €	30,00 €	
30/10/2014	Mme-Mr	AT	Fauteuil manuel non inclinable, accessoires FRM	1 851,60 €			338,70 €	558,99 €	500,00 €	99,75 €	- €		277,00 €	14,96%	0,00 €	277,00 €	77,16 €	
30/10/2014	Mme-Mr	AT/AL	Liftoilet	4 758,50 €			3 568,88 €	- €	- €	460,39 €	- €		713,00 €	14,98%	0,00 €	713,00 €	16,23 €	
30/10/2014	Mme-Mr					Fourniture et pose de barres d'appui, déplacement de WC, pose d'une chaise de douche	5 934,70 €	3 717,35 €	- €	- €	522,34 €	483,00 €		1 194,00 €	20%	0,00 €	1 194,00 €	18,01 €
30/10/2014	Mme-Mr	AT	Logiciel de grossissement, loupe à fond clair, filtres thérapeutiques, monoculaire, lampe fluo-compacte	1 487,81 €			724,42 €	- €	- €	521,35 €	- €		223,00 €	14,99%	0,00 €	223,00 €	19,04 €	
30/10/2014	Mme-Mr	AT/AL	Contrôle d'environnement Housemate et ses accessoires, fauteuil de douche Ocean VIP et	12 795,31 €			4 824,35 €	1 043,78 €	4 047,12 €	607,19 €	- €		1 919,00 €	15,00%	0,00 €	1 919,00 €	353,87 €	
30/10/2014	Mme-Mr					Réfection de la douche de plain pied avec pompe de relevage	5 951,89 €	3 361,97 €	- €	- €	- €	- €		2 589,00 €	43%	0,00 €	2 589,00 €	0,92 €
30/10/2014	Mme-Mr	AT	Accessoires pour fauteuil roulant électrique	2 240,59 €			1 680,44 €	- €	- €	- €	- €		336,00 €	15,00%	0,00 €	336,00 €	224,15 €	
30/10/2014	Mme-Mr	AT	Scalamobil	6 368,00 €			3 960,00 €	- €	1 000,00 €	316,20 €	- €		955,00 €	15,00%	0,00 €	955,00 €	136,80 €	
30/10/2014	Mme-Mr	AT	fauteuil confort cumbria omega 380	3 657,00 €			2 742,75 €			266,25 €			548,00 €	14,98%	0,00 €	548,00 €	100,00 €	

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE PARIS (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet												
30/10/2014	Mme-Mr	AT	tabouret de douche et déambulateur	245,00 €			100,00 €	53,81 €		- €		36,00 €	14,69%			0,00 €	36,00 €	55,19 €
14/11/2014	Mme-Mr	AT	Aménagement de véhicule	7 090,00 €			5 000,00 €	- €	- €	454,80 €	- €	1 063,00 €	14,99%			0,00 €	1 063,00 €	572,20 €
14/11/2014	Mme-Mr	AT	Accessoires fauteuil roulant électrique	4 880,40 €			3 660,30 €	- €	- €	422,65 €	- €	732,00 €	15,00%			0,00 €	732,00 €	65,45 €
14/11/2014	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche	4 400,00 €			559,18 €	239,66 €	1 597,68 €	- €	1 600,00 €	403,00 €	9,16%			0,00 €	403,00 €	0,48 €
14/11/2014	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche	4 380,00 €			559,18 €	239,66 €	467,33 €	2 218,14 €	- €	657,00 €	15,00%			0,00 €	657,00 €	238,69 €
14/11/2014	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche	3 760,00 €			599,18 €	399,42 €	463,76 €	1 703,64 €	- €	564,00 €	15,00%			0,00 €	564,00 €	30,00 €
14/11/2014	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche	3 900,00 €			559,18 €	239,66 €	718,98 €	1 698,98 €	- €	585,00 €	15,00%			0,00 €	585,00 €	98,20 €
14/11/2014	Mme-Mr	AL			Aménagement du logement et climatisation	54 222,37 €	10 000,00 €	- €	- €	8 000,00 €	26 335,92 €	- €		4 500,00 €	8,30%	0,00 €	4 500,00 €	5 386,45 €
14/11/2014	Mme-Mr	AL			Aménagement sanitaires	1 864,60 €	932,30 €	- €	- €	- €	- €	- €		932,00 €	49,98%	0,00 €	932,00 €	0,30 €
14/11/2014	Mme-Mr	AL			Aménagement d'un studio de plain-pied avec salle de bains adaptée	14 248,99 €	7 874,50 €	- €	- €	- €	832,00 €	- €		4 500,00 €	31,58%	0,00 €	4 500,00 €	1 042,49 €
28/11/2014	Mme-Mr	AL			Aménagement de salle de bains (douche, sol, lavabo et WC)	6 212,50 €	3 856,25 €	- €	- €	- €	1 250,00 €			1 106,00 €	17,80%	0,00 €	1 106,00 €	0,25 €
28/11/2014	Mme-Mr	AL			Aménagement espace de douche unique	6 930,00 €	4 215,00 €	- €	- €	- €	678,00 €			2 037,00 €	29,39%	0,00 €	2 037,00 €	- €
28/11/2014	Mme-Mr	AT	Fauteuil manuel non inclinable, accessoires pour FRM, supports et système tarta	4 299,14 €			533,50 €	1 397,46 €	1 434,51 €	- €	- €	644,00 €	14,98%			0,00 €	644,00 €	289,67 €
28/11/2014	Mme-Mr	AT	Fauteuil manuel non inclinable, Tablette complète fauteuil roulant, accessoires pour fauteuil roulant	2 894,11 €			305,25 €	635,83 €	1 000,00 €	489,03 €	- €	434,00 €	15,00%			0,00 €	434,00 €	30,00 €
28/11/2014	Mme-Mr	AT	Bras support de code de communication	998,00 €			748,50 €	- €	- €	84,67 €	- €	149,00 €	14,93%			0,00 €	149,00 €	15,83 €
28/11/2014	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche	3 180,00 €			758,89 €	239,66 €	659,60 €	755,86 €	- €	477,00 €	15,00%			0,00 €	477,00 €	288,99 €
28/11/2014	Mme-Mr	AT	Emetteur acoustique de sonnerie de porte, émetteur cris de bébé, lampe flash Radio Lisa, Emetteur radio Lisa	691,10 €			518,33 €	- €	- €	39,77 €	- €	103,00 €	14,90%			0,00 €	103,00 €	30,00 €
28/11/2014	Mme-Mr	AT	2 cannes anglaises, 2 embouts stables Tripod, siège de bain pivotant, barre de redressement, tapis de bain antidérapant	305,70 €			200,90 €	12,20 €	- €	- €	- €	45,00 €	14,72%			0,00 €	45,00 €	47,60 €
28/11/2014	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche, émetteur cris de bébé Radio Lisa, Microphone	4 139,50 €			1 511,73 €	239,66 €	1 198,25 €	- €	- €	620,00 €	14,98%			0,00 €	620,00 €	569,86 €
28/11/2014	Mme-Mr	AT	Téléthèse control mni	3 239,91 €			2 429,93 €	- €	- €	303,01 €	- €	485,00 €	14,97%			0,00 €	485,00 €	21,97 €

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE PARIS (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		AIDES LEGALES			AIDES EXTRA LEGALES				Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques					
28/11/2014	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant manuel quocycle Life, roulette anti-bascule et pneu marathon, chaise de douche Tobago, réhausseur de	1 847,00 €			258,75 €	603,65 €	- €	642,56 €	- €	277,00 €	15,00%			0,00 €	277,00 €	65,04 €
28/11/2014	Mme-Mr	AT	Déambulateur, chariots (surcoût), pinces de préhension manuelles, tubes grossisseurs, couteau cochoir, coupe ongles de table, relève buste, barre de redressement, éponge long manche, peigne long manche, brosse long manche, lave pied long manche, poignée de bain	842,30 €			394,51 €	53,81 €	- €			126,00 €	14,96%			0,00 €	126,00 €	267,98 €
28/11/2014	Mme-Mr	AT	Cyclomoteurs et motocyclettes à quatre roues	2 850,00 €			2 500,00 €	- €	- €	- €	- €	350,00 €	12,28%			0,00 €	350,00 €	- €
28/11/2014	Mme-Mr	AT	Téléagrandisseur, logiciel de grossissement de caractères	5 096,99 €			2 500,00 €	- €	- €	863,22 €	- €	764,00 €	14,99%			0,00 €	764,00 €	969,77 €
28/11/2014	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant électrique assise adaptée, accessoires pour FRE	16 744,00 €			7 563,51 €	3 938,01 €	- €	2 812,48 €	- €	2 400,00 €	14,33%			0,00 €	2 400,00 €	30,00 €
28/11/2014	Mme-Mr	AL			Plan de travail sur meuble surélevé de cuisine	907,50 €	453,75 €	- €	- €	- €	- €			453,00 €	49,92%	0,00 €	453,00 €	0,75 €
28/11/2014	Mme-Mr	AT	Filtres thérapeutiques Lucéo, téléagrandisseur, monoculaire, logiciel de synthèse vocale, clavier à caractères agrandis, logiciel de grossissement de caractères	6 336,67 €			2 910,00 €	- €	- €	2 141,84 €	- €	950,00 €	14,99%			0,00 €	950,00 €	334,83 €
15/12/2014	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant électrique "EXTREME X8 de Icare", accessoires FRE, Station debout Rabbit	26 610,40 €			- €	4 355,26 €	10 888,16 €	8 936,98 €		2 400,00 €	9,02%				2 400,00 €	30,00 €
15/12/2014	Mme-Mr	AT	Tablette pour fauteuil roulant électrique, synthèse vocale Allora 2	4 256,07 €			3 192,05 €	- €	- €	396,02 €	- €	638,00 €	14,99%				638,00 €	30,00 €
15/12/2014	Mme-Mr	AT	Téléagrandisseur VOCATEX 22 HD, Monoculaire Kepler 8*20	4 477,00 €			2 020,00 €	- €	- €	1 561,60 €	- €	671,00 €	14,99%				671,00 €	224,40 €

## MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE PARIS (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		AIDES LEGALES			AIDES EXTRA LEGALES				Total participation Région	Part restante à la charge de la personne			
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques			Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)
15/12/2014	Mme-Mr	AT	Prothèse auditive droite et gauche, avertisseur lumineux de téléphone portable, émetteur acoustique de sonnette de porte, 2 lampes flash de table Radio Lisa, Lampe flash mobile, Babyphone vidéo et vibrant Watch and Care, Emetteur cris de bébé	4 703,00 €			1 785,85 €	239,66 €	- €	1 296,01 €	- €	705,00 €	14,99%				705,00 €	676,48 €
15/12/2014	Mme-Mr	AT	Prothèse auditive droite et gauche, collier d'induction magnétique, double câble micro pour émetteur acoustique, 3 lampes flash de table, émetteur acoustique sonnette de porte	4 531,80 €			1 575,10 €	239,66 €	1 557,73 €	- €	- €	679,00 €	14,98%				679,00 €	480,31 €
15/12/2014	Mme-Mr	AT	Fauteuil manuel non inclinable et accessoires	4 219,08 €			558,99 €	558,99 €	- €	2 030,30 €	- €	632,00 €	14,98%				632,00 €	438,80 €
15/12/2014	Mme-Mr	AT	Prothèse auditive droite et gauche, téléphone avec amplificateur de son	4 483,00 €			898,84 €	399,42 €	539,20 €	1 943,54 €	- €	672,00 €	14,99%				672,00 €	30,00 €
15/12/2014	Mme-Mr	AT	Sangle, fauteuil de douche Océan VIP et accessoires	2 068,80 €			524,75 €	- €	- €	1 063,70 €	- €	310,00 €	14,98%				310,00 €	170,35 €
15/12/2014	Mme-Mr	AL			Porte coulissante et ajout d'une prise électrique	3 795,00 €	1 897,50 €	- €	- €	- €	- €			1 897,00 €	49,99%	0,00 €	1 897,00 €	0,50 €
15/12/2014	Mme-Mr	AT	Logiciel de revue d'écran, scanner multifonctions, logiciel d'OCOR Omnipage, bloc-notes Braille	8 029,00 €			3 649,25 €	- €	- €	3 149,90 €	- €	1 204,00 €	15,00%				1 204,00 €	25,85 €
15/12/2014	Mme-Mr	AT	VHP propulsion manuelle évolutif Youngster 3, accessoires pour fauteuil roulant	3 232,00 €			1 758,70 €	962,20 €	- €	- €	- €	484,00 €	14,98%				484,00 €	27,10 €
15/12/2014	Mme-Mr	AT	Accessoires pour FRE, dossier, autres AT (siège de travail, clavier et pavé numérique, rollermouse, bras articulé, handy mouse, fauteuil releveur)	2 935,65 €			2 135,56 €	34,90 €	- €	222,55 €	- €	440,00 €	14,99%		0,00 €		440,00 €	102,64 €
15/12/2014	Mme-Mr	AT	Prothèses auditive droite et gauche	2 790,00 €			758,89 €	239,66 €	- €	- €	1 600,00 €	191,00 €	6,85%		0,00 €		191,00 €	0,45 €
15/12/2014	Mme-Mr	AT	Prothèses auditive droite et gauche	2 740,00 €			798,84 €	399,42 €	- €	1 061,14 €	- €	411 €	15,00%		0,00 €		411,00 €	69,60 €
<b>TOTAUX</b>				<b>205 352,43 €</b>		<b>100 067,55 €</b>				<b>51 451,96 €</b>		<b>28 519,00 €</b>		<b>19 208,00 €</b>			<b>47 727,00 €</b>	<b>15 364,25 €</b>



MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE PARIS (FIN)

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>				<b>28 519,00 €</b>
<b>Total participation régionales aides au logement:</b>				<b>19 208,00 €</b>
<b>Fonds de compensation</b>				<b>51 451,96 €</b>
<b>Total Autres Contributeurs</b>				<b>206 241,02 €</b>
<b>Total</b>				<b>305 419,98 €</b>

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE SEINE ET MARNE

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		AIDES LEGALES										AIDES EXTRA-LEGALES				
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	FDC MSA	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
21/11/2014	Mme-Mr	AT	Pack Serenity Aménagement TPMR sur véhicule Kangoo Renault - Facture n° 129566 du 05/03/2014	10 345,00 €	- €	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 230,82 €	242,02 €	251,85 €	69,32 €	0,00 €	1 551,00 €	14,99%				1 551,00 €	0,00 €	
21/11/2014	Mme-Mr	AT	Deux audioprothèses Entendre - Facture n° 2013110004 du 07/11/2013	3 580,00 €	- €	159,76 €	239,65 €	1 358,02 €	427,87 €	32,05 €	33,35 €	9,18 €	0,00 €	450,00 €	12,57%				450,00 €	870,12 €	
15/09/2014	Mme-Mr	AT	Siège de bain pivotant Tapis de bain Rouleau anti-dérapant Ouvre bocaux à poser CS Medical - Devis n° 33321 du 09/09/2014	274,20 €	- €	142,43 €	0,00 €	0,00 €	50,69 €	3,80 €	3,95 €	1,09 €	0,00 €	41,00 €	14,95%				41,00 €	31,24 €	
14/11/2014	Mme-Mr	AT	Deux appareils auditifs Chelles Surditè - Devis n° 77CHE-14106180 du 09/10/2014	2 930,00 €	- €	472,99 €	239,66 €	1 957,16 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	227,00 €	7,75%				227,00 €	33,19 €	
18/07/2014	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant électrique avec ses accessoires CS Medical - Devis n° 37749 du 26/06/2014 Uribag Pharmaboutique.net - Devis	10 297,04 €	- €	4 239,50 €	4 776,48 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	457,00 €	4,44%				457,00 €	824,06 €	
21/11/2014	Mme-Mr	AT	Deux appareils auditifs Audition Santé - Facture n° 130319 du 24/01/2014 Devis n° 4941 du 21/02/2012.	4 060,00 €	- €	958,61 €	239,65 €	0,00 €	1 853,65 €	138,11 €	143,72 €	22,44 €	0,00 €	609,00 €	15,00%				609,00 €	94,82 €	
24/11/2014	Mme-Mr	AL	Tabourets et siège assis debout. Planches pour le bain. Autre aides techniques liées à la manipulation des produits et des biens, balai et pelle à rallonge, barre à ventouses, douchette sécurit à bouton stop. Tapis de bain, tapis de douche et bandes antidérapantes. Pincas de préhension manuelles Devis du 17/03/2012 Adaptation du poste de conduite	1 791,50 €												1 439,00 €	21,37%		1 439,00 €	921,95 €	
12/11/2014	Mme-Mr	AT	Deux appareils auditifs Amplifon - Devis n° 003MOG du 16/06/2014	4 280,00 €	- €	958,60 €	239,66 €	1 198,26 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €	9,35%	0,00 €			400,00 €	1 483,48 €	

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE SEINE ET MARNE (FIN)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		AIDES LEGALES					AIDES EXTRA-LEGALES					Total participation Région	Part restante à la charge de la personne			
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	FDC MSA	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques			Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)
10/12/2014	Mme-Mr	AT	Abattant lavant séchant Matériel Médical 77 - Facture n° 40009256 du 10/12/2014 Chaise de douche pliante Pharmacie de l'Ourcq - Facture du 14/01/2013 Ceinture de transfert Disque de transfert Matériel Médical 77 - Facture n° 20149070 du 10/12/2014 Fauteuil roulant électrique Matériel Médical 77 - Facture n°20146535 du 04/07/2014	16 400,01 €	- €	4 777,01 €	3 938,01 €	2 239,01 €	369,24 €	27,66 €	28,78 €	7,92 €	2 500,00 €	2 400,00 €	14,63%	0,00 €			2 400,00 €	112,37 €	
21/11/2014	Mme-Mr	AT	Deux appareils auditifs Acouvex - Devis n° 110420141 du 11/04/2014	3 800,00 €	- €	559,18 €	239,66 €	1 757,44 €	556,91 €	41,72 €	43,41 €	11,95 €	0,00 €	570,00 €	15,00%	0,00 €			570,00 €	19,73 €	
11/12/2014	Mme-Mr	AT/AL	Fauteuil roulant manuel avec ses accessoires COMM - Facture n° 141100334 du 21/11/2014 Siège de série modulable et évolutif COMM - Facture n° 141100333 du 21/11/2014 Ouvre bouteille et bocal caoutchouc Ouvre bouteille caoutchouc Plan de préparation culinaire Couteau, fourchette COMM - Facture n° 140600395 du 27/06/2014 Planche de transfert Videmis - Facture n° 18306 du 04/07/2014	2 323,14 €	Motorisation de la porte de garage Neowatt - Facture n°1408F03 du 07/08/2014	4 598,00 €	3 090,01 €	1 495,77 €	0,00 €	219,67 €	16,46 €	17,12 €	4,71 €	0,00 €	348,00 €	14,98%	488,00 €	10,61%	836,00 €	1 241,40 €	
05/12/2014	Mme-Mr	AT	Montre parlante Mètre enrouleur parlant AVH - devis n° MSDF3667 du 08/11/2012 Système vario Ziss K4 sur support Zoom text level 2 Vidéo loupe Balouzat Opticiens - Facture n°18424 du 15/11/2014	5 997,00 €	- €	3 905,25 €	0,00 €	0,00 €	617,63 €	46,27 €	48,14 €	13,25 €	150,00 €	899,00 €	14,99%	0,00 €			899,00 €	317,46 €	
21/11/2014	Mme-Mr	AT	Deux appareils auditifs Acouvex - Facture n° 77PON-1420121 du 14/02/2012	3 700,00 €	- €	958,60 €	239,66 €	958,60 €	756,38 €	56,66 €	58,96 €	16,23 €	0,00 €	555,00 €	15,00%	0,00 €			555,00 €	99,91 €	
<b>Total</b>				<b>69 777,89 €</b>		<b>11 331,91 €</b>				<b>604,73 €</b>				<b>8 507,00 €</b>		<b>1 927,00 €</b>			<b>10 434,00 €</b>	<b>6 049,74 €</b>	

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>	<b>8 507,00 €</b>
<b>Total participation régionales aides au logement:</b>	<b>1 927,00 €</b>
<b>Total Conseil Général</b>	<b>604,73 €</b>
<b>Total Autres Contributeurs</b>	<b>58 739,16 €</b>
<b>Total</b>	<b>69 777,89 €</b>

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer	
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet															
16/12/14	Mme-Mr	AT	1 tablette pour fauteuil roulant, 2 bras de fixation, transformation tablette PC en outil communication....	2 969,59 €			1 811,32 €				363,04 €			445,00 €	14,99%				445,00 €	350,23 €	
	Mme-Mr	AT	1 fauteuil roulant manuel	2 993,20 €			558,99 €	558,99 €	223,60 €		1 153,62 €			448,00 €	14,97%				448,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	1 fauteuil roulant électrique + 4 garde-boue et roues increvables	7 523,00 €			417,35 €	3 487,95 €			0,35 €			367,00 €	4,88%				367,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	1 fauteuil de douche, 1 ceinture de maintien....	1 354,40 €			758,08 €				343,32 €			203,00 €	14,99%				203,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	2 audioprothèses	3 900,00 €			559,18 €	239,66 €	399,42 €		1 345,00 €			585,00 €	15,00%				585,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	fauteuil roulant électrique + accessoires	21 511,00 €			11 814,03 €	3 973,72 €	1 500,00 €		1 823,25 €			2 400,00 €	11,16%				2 400,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	2 audioprothèses	4 181,00 €			798,84 €	239,66 €	159,76 €		1 303,00 €			627,00 €	15,00%				627,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	4 barres d'appui, 1 siège de bain	353,68 €			267,76 €				0,92 €			35,00 €	9,90%				35,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	4 roues Rollator	259,00 €			0,00 €	53,81 €			117,19 €			38,00 €	14,67%				38,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AL				installation de 2 monte-escaliers + fourniture	18 618,20 €	10 000,00 €			0,36 €						4 367,00 €	23,46%	350,00 €	4 717,00 €	632,64 €
	Mme-Mr	AL				adaptation salle de bain	8 995,50 €	5 247,75 €			0,75 €						3 697,00 €	41,10%	350,00 €	4 047,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AL				adaptation salle de bain + WC, création cheminement accès extérieur	17 314,42 €	9 407,21 €			62,40 €						4 500,00 €	25,99%	350,00 €	4 850,00 €	437,60 €
	Mme-Mr	AL				adaptation salle de bain	6 685,69 €	4 092,85 €			0,06 €						2 180,00 €	32,61%	350,00 €	2 530,00 €	412,78 €
Mme-Mr	AL				adaptation salle de bain + wc	12 914,32 €	6 457,16 €			0,32 €						2 110,00 €	16,34%	350,00 €	2 460,00 €	2 889,68 €	
<b>Sous-TOTAUX</b>						45 044,87 €		64 528,13 €			6 513,58 €			5 148,00 €		16 854,00 €		1 750,00 €	23 752,00 €		

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Projet	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
	Mme-Mr	AT	1 fauteuil roulant manuel, 2 roulettes anti-bascule, 1 pneu	2 456,10 €			218,25 €	558,99 €			0,91 €			163,00 €	6,64%				163,00 €	1 514,95 €
	Mme-Mr	AT	1 scooter 4 roues	2 910,00 €			2 500,00 €				0,76 €			250,00 €	8,59%				250,00 €	159,24 €
	Mme-Mr	AT	2 audioprothèses	3 980,00 €			559,18 €	239,66 €	1 300,00 €		1 234,16 €			597,00 €	15,00%				597,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	2 audioprothèses	3 980,00 €			958,60 €	239,66 €	159,77 €		374,98 €		1 600,00 €	597,00 €	15,00%				597,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 pack compilot TV Link	239,90 €			150,00 €				4,90 €			35,00 €	14,59%				35,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 machine à lire, 1 Pen Friend étiqueteur	2 648,00 €			2 073,50 €				0,60 €			84,00 €	3,17%				84,00 €	489,90 €
	Mme-Mr	AT	2 audioprothèses	3 780,00 €			958,60 €	239,66 €	279,60 €		863,95 €			567,00 €	15,00%				567,00 €	549,05 €
	Mme-Mr	AT	2 audioprothèses	3 153,80 €			958,60 €	239,66 €	159,77 €		1 272,77 €			473,00 €	15,00%				473,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	2 audioprothèses	3 153,80 €			958,60 €	239,66 €	159,77 €		0,77 €		1 600,00 €	145,00 €	4,60%				145,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 ouvre boîte, bocal, bouteille, 1 barre d'appui, 1 couteau-fourchette,...	379,85 €			169,71 €				104,14 €			56,00 €	14,74%				56,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 table de lit sur vérin	390,00 €			100,00 €				182,00 €			58,00 €	14,87%				58,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 lit de rampes, 1 siège de douche rabattable, 1 éponge à long manche,.....	1 417,40 €			731,28 €	53,81 €			118,45 €			212,00 €	14,96%				212,00 €	301,86 €
20 01 15	Mme-Mr	AV	décalssement pour permettre le transport d'une personne à mobilité réduite	7 544,98 €			4 910,00 €				1 004,33 €			1 131,00 €	14,99%				1 131,00 €	364,67 €
	Mme-Mr	AT	2 audioprothèses	3 380,00 €			798,84 €	239,66 €	1 000,58 €		783,92 €			507,00 €	15,00%				507,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	fauteuil roulant Kuschall, cale lombaire sur fauteuil	3 365,00 €			120,00 €	603,65 €			1 426,00 €			504,00 €	14,98%				504,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AV	pose d'une pédale accélérateur, repose télécommande au volant,...	1 466,45 €			1 099,84 €				0,37 €			107,00 €	7,30%				107,00 €	259,24 €
	Mme-Mr	AT	2 réhausse wc, 1 chaise douche, 1 poignée d'appui	359,00 €			229,93 €				26,07 €			53,00 €	14,76%				53,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 siège de bain, 1 surélévateur de toilettes, 1 barre d'appui coude et à ventouses	232,00 €			168,75 €				0,25 €			13,00 €	5,60%				13,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AL			adaptation salle de bain et wc	18 440,29 €	9 970,15 €				0,80 €					3 627,00 €	19,67%	350,00 €	3 977,00 €	1 372,20 €
	Mme-Mr	AL			adaptation salle de bain	4 750,90 €	3 125,45 €				0,98 €					218,00 €	4,59%	350,00 €	568,00 €	1 406,47 €
	Mme-Mr	AL			création chambre avec wc et salle douche attenants	11 598,63 €	6 549,32 €				0,14 €					2 721,00 €	23,46%	350,00 €	3 071,00 €	2 278,86 €
	Mme-Mr	AL			fourniture et installation d'un monte escalier, travaux accessibilité int. et Ext.	38 376,91 €	10 000,00 €				450,00 €		10 000,00 €			4 500,00 €	11,73%	350,00 €	4 850,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AL			adaptation salle de bain et wc, accessibilité portes int.	12 355,83 €	6 927,92 €				450,00 €					4 500,00 €	36,42%	350,00 €	4 850,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AL			adaptation de la salle de bain	8 157,69 €	4 828,85 €				0,21 €					3 129,00 €	38,36%	350,00 €	3 479,00 €	199,63 €
Sous-TOTAUX				44 836,28 €		93 680,25 €					8 301,46 €			5 552,00 €		18 695,00 €		2 100,00 €	26 347,00 €	

<b>Total</b>				89 881,15 €		158 208,38 €					14 815,04 €			10 700,00 €		35 549,00 €		3 850,00 €	50 099,00 €	
--------------	--	--	--	-------------	--	--------------	--	--	--	--	-------------	--	--	-------------	--	-------------	--	------------	-------------	--

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES (FIN)

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>	<b>10 700,00 €</b>
<b>Total participation régionales aides au logement:</b>	<b>39 399,00 €</b>
<b>Total Conseil Général</b>	<b>14 815,04 €</b>
<b>Total Autres Contributeurs</b>	<b>183 175,49 €</b>
<b>Total</b>	<b>248 089,53 €</b>

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ESSONNE

Date de passage au FDC	Noms	Type d'aides	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat / CG / CPAM / MSA	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet												
03/12/2014	Mme-Mr	AT	2 appareils auditifs	3 980,00 €			539,22 €	239,66 €	1 198,30 €	773,20 €	0,00 €	597,00 €	15,00%				597,00 €	632,62 €
	Mme-Mr	AT	siège de bain, tapis de bain antidérapant, marche pied modulaire, WC japonais	980,60 €			863,59 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	117,00 €	11,93%				117,00 €	0,01 €
	Mme-Mr	AT	Machine à lire	2 850,00 €			2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	232,65 €	0,00 €	427,00 €	14,98%				427,00 €	190,35 €
	Mme-Mr	AT	Prothèse auditive gauche	1 840,00 €			479,31 €	119,83 €	650,00 €	236,15 €	0,00 €	276,00 €	15,00%				276,00 €	78,71 €
	Mme-Mr	AT	prothèse auditive gauche	1 990,00 €			479,31 €	199,71 €	79,89 €	839,78 €	0,00 €	298,00 €	14,97%				298,00 €	93,31 €
	Mme-Mr	AT/AL	Relève buste - barre de lit - Rehausseur WC	229,00 €			162,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	34,00 €	14,85%				34,00 €	32,50 €
			Installation d'un revêtement meuble reliant le portail, le garage et l'entrée - Elargissement et changement de la porte de la chambre - Transformation de l'atelier en espace salle de bain et WC	19 834,51 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 297,00 €	0,00 €	537,00 €	2,71%	537,00 €	0,51 €				
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant manuel, Coussin de siège, dossier adapté avec housse, kit minotor propulsion électrique	10 228,90 €			0,00 €	2 790,68 €	0,00 €	2 656,90 €	0,00 €	1 534,00 €	15,00%				1 534,00 €	3 247,32 €
	Mme-Mr	AT	tablette avec pictogrammes pour aide à la communication	199,00 €			149,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	29,00 €	14,57%				29,00 €	20,75 €
	Mme-Mr	AT/AL	Installation d'un ascenseur		34 986,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 500,00 €	12,86%			4 500,00 €	8 486,00 €
			Aménagement du Véhicule = Frein, accélérateur et boule au volant	2 237,00 €	1 677,75 €	0,00 €	0,00 €	194,25 €	0,00 €	335,00 €	14,98%	335,00 €	30,00 €					
	Mme-Mr	AL	aménagement SDB + porte coulissante pour les WC		10692,88	6 096,44 €	0,00 €	0,00 €	62,69 €	0,00 €	0,00 €	4 500,00 €	42,08%			4 500,00 €	33,75 €	

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ESSONNE (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Type d'aides	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat / CG / CPAM / MSA	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet												
	Mme-Mr	AT/AL	Fauteuil releveur	729,00 €			500,00 €	0,00 €	0,00 €	90,00 €	0,00 €	109,00 €	14,95%				109,00 €	30,00 €
					Monte escalier, Amélioration du cheminement extérieur	7 108,00 €	4 304,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		2 804,00 €	39,45%		2 804,00 €	0,00 €
	Mme-Mr	AT	Scotter électrique - Siège de bain pivotant	2 389,00 €			1 779,25 €	0,00 €	0,00 €	221,75 €	0,00 €	358,00 €	14,99%				358,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AT	Lot de 4 grip confort, Lot de 6 tubes pour grossir la préhension, Tourne clés, Eponge long manche pour le dos, Ouvre boite one touch, Ouvre bocal, Ouvre bouteille, Planche de bain, Barre d'appui, Pince de préhension, Pelle et brosse long manche	305,45 €			187,64 €	0,00 €	0,00 €	42,81 €	0,00 €	45,00 €	14,73%				45,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AL			Salle de bain, fenêtre, rampe véranda, balustrade et vidéophone	15 918,20 €	7 959,10 €	0,00 €	0,00 €	2 594,32 €	0,00 €	0,00 €		4 500,00 €	28,27%		4 500,00 €	864,78 €
	Mme-Mr	AL			Porte fenêtre sans seuil	1 974,75 €	1 295,47 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		679,00 €	34,38%		679,00 €	0,28 €
	Mme-Mr	AT	Prothèse auditive	1 274,00 €			279,60 €	119,83 €	79,88 €	543,32 €	0,00 €	191,00 €	14,99%				191,00 €	60,37 €
	Mme-Mr	AT	prothèse auditive droite	1 602,00 €			479,31 €	119,82 €	0,00 €	732,87 €	0,00 €	240,00 €	14,98%				240,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AT	Emetteur acoustique de sonnette de porte - Radio récepteur portable vibrant - Station de charge pour radio récepteur vibrant	316,50 €			265,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	47,00 €	14,85%				47,00 €	4,50 €
	Mme-Mr	AT	Siège de bain pivotant	222,04 €			100,00 €	0,00 €	0,00 €	59,04 €	0,00 €	33,00 €	14,86%				33,00 €	30,00 €
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>31 372,49 €</b>		<b>90 514,34 €</b>				<b>21 279,73 €</b>		<b>4 670,00 €</b>		<b>17 520,00 €</b>			<b>22 190,00 €</b>	<b>13 925,76 €</b>



## MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ESSONNE (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Type d'aides	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat / CG / CPAM / MSA	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide	Taux de participation régionale adaptation	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements	Total participation Région	Participation du foyer	
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet													
17/12/2014	Mme-Mr	AT	Transat de bain - Dossier de siège multi positions - Siège multi positions - Appui tête siège multi positions - Plot	936,66 €			761,16 €	127,31 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	48,00 €	5,12%				48,00 €	0,19 €	
	Mme-Mr	AT/AL	rampe amovible, chaise de douche	1 890,20 €			668,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	283,00 €	14,97%				283,00 €	939,20 €	
					aménagement de douche, agrandissement des portes	7 751,61 €	4 626,91 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			3 124,00 €	40,30%		3 124,00 €	0,70 €
	Mme-Mr	AT	Siège de bain élévateur - Couteau Fourchette - Tapis antidérapant - Canne siège - Barre d'appui	816,01 €			736,96 €	12,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	66,00 €	8,09%				66,00 €	0,85 €	
	Mme-Mr	AT	téléphone portable compatible Téléorion Zoom	249,00 €			186,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	37,00 €	14,86%				37,00 €	25,25 €	
	Mme-Mr	AT/AL	Siège de bain pivotant	150,00 €			100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22,00 €	14,67%				22,00 €	28,00 €	
					Salle de bain avec douche bac receveur extraplat - Siège de douche adapté - Lavabo avec siphon décoré	5354,8	3 316,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			2 038,00 €	38,06%		2 038,00 €	0,15 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant électrique	16 925,00 €			3 938,01 €	3 938,01 €	0,00 €	5 984,08 €	0,00 €	2 400,00 €	14,18%				2 400,00 €	664,90 €	
	Mme-Mr	AT	Emetteur acoustique de porte - Radio réception	355,00 €			270,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	53,00 €	14,93%				53,00 €	32,00 €	
	Mme-Mr	AT	Aides techniques : FR électrique & accessoires Aménagement du véhicule : décaissement, système d'arrimage, enrrouleurs	14 032,00 €			5 601,51 €	3 938,01 €	3 938,01 €	0,00 €	0,00 €	554,00 €	3,95%				554,00 €	0,47 €	
							5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 691,25 €	0,00 €	1 425,00 €	15,00%				1 425,00 €	1 383,75 €	
	Mme-Mr	AT	Chaise de douche - 3 barres d'appui (douche, WC, entrée)	377,23 €			277,92 €	0,00 €	0,00 €	13,31 €	0,00 €	56,00 €	14,85%				56,00 €	30,00 €	
	Mme-Mr	AT	Via Mobil, siège de douche à roulettes	3 255,20 €			2 334,50 €	0,00 €	0,00 €	281,26 €	0,00 €	488,00 €	14,99%				488,00 €	151,44 €	
	Mme-Mr	AT	prothèse auditive D.	1 690,00 €			279,60 €	119,83 €	379,44 €	28,13 €	600,00 €	253,00 €	14,97%				253,00 €	30,00 €	
<b>Sous Total</b>				<b>50 176,30 €</b>		<b>13 106,41 €</b>				<b>7 998,03 €</b>		<b>5 685,00 €</b>		<b>5 162,00 €</b>			<b>10 847,00 €</b>	<b>3 286,90 €</b>	

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ESSONNE (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Type d'aides	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat / CG / CPAM / MSA	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet												
21/01/2015	Mme-Mr	AT	verre à pied adapté, ouvre boîte, ouvre bocal, éponge à manche pliable, planche de bain, chaise haute de cuisine, tourne bouton, tube de mousse grossisseur, panier cuisson, couteau manche perpendiculaire, pince préhension, ciseaux à ressort, tourne clefs	292,95 €			218,70 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43,00 €	14,68%				43,00 €	31,25 €
	Mme-Mr	AT	3 Systèmes flash lumineux de table, 2 Boutons d'appel de personne, Emetteur acoustique de sonnette de porte, Système Vision, Emetteur acoustique de sonnette d'interphone, Flash fixe 8 iodes - centrale de gestion, Travaux d'installation du matériel	1 775,00 €			1 331,00 €	0,00 €	0,00 €	115,70 €	0,00 €	266,00 €	14,99%				266,00 €	62,30 €
	Mme-Mr	AL			Transformation du garage en espace salle de bain, installation d'un rehausseur et d'une barre d'aide au relevage dans le WC	9 298,60 €	5 399,30 €	0,00 €	0,00 €	2 895,00 €	0,00 €	0,00 €		974,00 €	10,47%		974,00 €	30,30 €
	Mme-Mr	AT	Détecteur de téléphone portable - Emetteur lampe flash - Tablette samsung	700,00 €			385,25 €	0,00 €	0,00 €	179,75 €	0,00 €	105,00 €	15,00%				105,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AL			Aménagement du garage en chambre et du cellier en S. d'eau avec mise en place d'une douche avec bac receveur extra plat antidérapant et siège de douche	11 385,55 €	6 442,78 €	0,00 €	0,00 €	2 243,52 €	0,00 €	0,00 €		2 500,00 €	21,96%		2 500,00 €	199,25 €
	Mme-Mr	AL			douche de plain pied aux dimensions élargies avec siège de douche fixé au mur, barre d'appui	3 884,10 €	2 692,05 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		692,00 €	17,82%		692,00 €	500,05 €
	Mme-Mr	AT	Emetteur acoustique de sonnette de porte ou interphone, Récepteur lampes flashs lumineux	696,00 €			522,00 €	0,00 €	0,00 €	40,00 €	0,00 €	104,00 €	14,94%				104,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche	2 638,00 €			559,20 €	239,66 €	1 400,00 €	14,14 €	0,00 €	395,00 €	14,97%				395,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AL			aménagement SDB dans une chambre existante	9 215,25 €	5 357,63 €	0,00 €	0,00 €	2 092,00 €	0,00 €	0,00 €		1 735,00 €	18,83%		1 735,00 €	30,62 €
	Mme-Mr	AT	Appareil auditif mono auriculaire oreille droite	2 104,00 €			279,60 €	119,83 €	100,00 €	459,57 €	800,00 €	315,00 €	14,97%				315,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant manuel - scooter électrique	4 320,00 €			1 490,00 €	603,65 €	638,55 €	516,89 €	0,00 €	648,00 €	15,00%				648,00 €	422,91 €
	Mme-Mr	AT	Prothèse auditive gauche	2 065,00 €			279,60 €	119,83 €	779,59 €	0,00 €	800,00 €	55,00 €	2,66%				55,00 €	30,98 €

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ESSONNE (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Type d'aides	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat / CG / CPAM / MSA	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet												
	Mme-Mr	AT	Appareil auditif, Ordinateur, Avertisseur lumineux de téléphone portable, Embout silicone souple	2 166,67 €			781,87 €	119,83 €	602,80 €	219,16 €	0,00 €	325,00 €	15,00%				325,00 €	118,01 €
	Mme-Mr	AT	Aménagement du véhicule : adaptation FRE embarqué pour VP	10 550,00 €			5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 938,00 €	0,00 €	1 582,00 €	15,00%				1 582,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AT	Prothèse auditive gauche	1 980,00 €			279,60 €	119,83 €	1 179,87 €	57,04 €	0,00 €	297,00 €	15,00%				297,00 €	46,66 €
	Mme-Mr	AT	vidéo agrandisseur, loupe vidéo portable	3 180,00 €			2 782,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	367,00 €	11,54%				367,00 €	30,50 €
	Mme-Mr	AT	Smart drive (aide à la propulsion)	4 990,00 €			3 742,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	748,00 €	14,99%				748,00 €	499,50 €
	Mme-Mr	AT	Siège de bain pivotant. Appui tête, Combinaison pour harnais universel	443,53 €			346,39 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	66,00 €	14,88%				66,00 €	31,14 €
	Mme-Mr	AT	2 appareils auditifs bilatéral NITRO MI CIC - Coque 2 embouts rigides pour appareil intra	4 230,00 €			968,44 €	399,42 €	599,12 €	1 547,57 €	0,00 €	634,00 €	14,99%				634,00 €	81,45 €
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche	3 950,00 €			559,20 €	399,42 €	798,84 €	0,00 €	1 600,00 €	562,00 €	14,23%				562,00 €	30,54 €
	Mme-Mr	AT	Prothèse auditive droite & gauche, 2 émetteurs sonnette de porte, Lampes flash, 2 embouts	4 208,00 €			1 648,44 €	239,66 €	458,00 €	1 200,90 €	0,00 €	631,00 €	15,00%				631,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AT/AL	déambulateur dynamico t4, roulettes appareil modulaire, appui frontal dynamico, scalamobile	5 617,71 €			3 375,00 €	417,25 €	0,00 €	885,11 €	0,00 €	842,00 €	14,99%				842,00 €	98,35 €
			aménagement de la salle de bain	4 950,00 €			3 225,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		1 725,00 €	34,85%		1 725,00 €	0,00 €
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite et gauche	4 058,00 €			559,20 €	239,65 €	1 234,40 €	1 062,56 €	0,00 €	608,00 €	14,98%				608,00 €	354,19 €
	Mme-Mr	AT	AV = aménagement pour installation fauteuil en passager avant	17 687,08 €			5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	6 686,60 €	0,00 €	2 400,00 €	13,57%				2 400,00 €	3 600,48 €
	Mme-Mr	AT	Appareils auditifs droit & gauche	3 500,00 €			958,62 €	239,66 €	1 957,16 €	0,00 €	0,00 €	314,00 €	8,97%				314,00 €	30,56 €
	Mme-Mr	AT	réveil avec coussin vibrant, casque TV	296,30 €			232,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	44,00 €	14,85%				44,00 €	19,80 €
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives droite & gauche, Embouts, Unité mini microphon resound, unité phone clip+, Unité tv resoud	4 775,00 €			1 022,77 €	244,55 €	3 137,60 €	0,00 €	0,00 €	340,00 €	7,12%				340,00 €	30,08 €
	Mme-Mr	AT	Barre d'appui à ventouse - Siège de bain pivotant - Chaise confort haute - Pince de préhension à long manche - Marche pied de baignoire	317,90 €			273,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	44,00 €	13,84%				44,00 €	0,65 €
<b>Sous-Total</b>				<b>86 541,14 €</b>			<b>38 733,50 €</b>			<b>24 153,51 €</b>		<b>11 735,00 €</b>		<b>7 626,00 €</b>			<b>19 361,00 €</b>	<b>6 459,57 €</b>

<b>Total</b>				<b>168 089,93 €</b>			<b>142 354,25 €</b>			<b>53 431,27 €</b>		<b>22 090,00 €</b>		<b>30 308,00 €</b>			<b>52 398,00 €</b>	
--------------	--	--	--	---------------------	--	--	---------------------	--	--	--------------------	--	--------------------	--	--------------------	--	--	--------------------	--

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ESSONNE (FIN)

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>	<b>22 090,00 €</b>
<b>Total participation régionales aides au logement:</b>	<b>30 308,00 €</b>
<b>Total Fonds de compensation</b>	<b>53 431,27 €</b>
<b>Total Autres Contributeurs</b>	<b>204 614,91 €</b>
<b>Total</b>	<b>310 444,18 €</b>

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES HAUTS DE SEINE

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		AIDES LEGALES			AIDES EXTRA LEGALES											
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne	
10/12/2014	Mme-Mr	AT	Appareil auditif gauche	1 070,00 €			479,30 €	119,83 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	310,00 €		160,00 €	14,95%				160,00 €	0,87 €	
	Mme-Mr	AT	Appareils auditifs	4 140,00 €			559,19 €	239,65 €	798,84 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 600,00 €		160,00 €	3,86%				160,00 €	782,32 €
	Mme-Mr	AT	1 téléagrandisseur - 1 zoomtext - 1 loupe amovible à clipper sur lunettes avec éclairage - 1 loupe à main éclairante - 1 loupe électrique - 1 lunette grossissante	4 979,00 €			3 676,75 €	0,00 €	0,00 €	255,00 €	255,00 €	0,00 €			745,00 €	14,96%				745,00 €	47,25 €
	Mme-Mr	AT	FRM + accessoires	3 557,65 €			92,25 €	788,15 €	0,00 €	1 035,00 €	1 030,00 €	0,00 €			530,00 €	14,90%				530,00 €	82,25 €
	Mme-Mr	AT	Appareils auditifs	3 880,00 €			559,19 €	239,65 €	259,62 €	0,00 €	0,00 €	220,00 €	1 600,00 €		580,00 €	14,95%				580,00 €	421,54 €
	Mme-Mr	AT	Appareil auditif gauche	1 790,00 €			279,59 €	119,83 €	559,75 €	125,00 €	125,00 €	0,00 €			265,00 €	14,80%				265,00 €	315,83 €
	Mme-Mr	AT	FRM + accessoires	2 602,40 €			278,63 €	593,89 €	155,00 €	0,00 €	0,00 €	1 120,00 €			390,00 €	14,99%				390,00 €	64,88 €
	Mme-Mr	AT	Aménagement du véhicule	3 380,00 €			2 910,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			400,00 €	11,83%				400,00 €	70,00 €
	Mme-Mr	AT	Appareils auditifs	4 270,00 €			559,19 €	239,65 €	259,76 €	0,00 €	0,00 €	120,00 €	1 600,00 €		600,00 €	14,05%				600,00 €	891,40 €
<b>Sous Total</b>				<b>29 669,05 €</b>								<b>1 410,00 €</b>		<b>3 830,00 €</b>					<b>3 830,00 €</b>	<b>2 676,34 €</b>	

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES HAUTS DE SEINE (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		AIDES LEGALES					AIDES EXTRA LEGALES								
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
19/01/2015	Mme-Mr	AT	Appareils auditifs	3 464,00 €			559,19 €	239,65 €	479,59 €	550,00 €	550,00 €	560,00 €		515,00 €	14,87%				515,00 €	10,57 €
	Mme-Mr	AT	Appareils auditifs - lampe flash - coussin vibrant - émetteur de porte-réveil compatible	3 893,75 €			1 294,41 €	239,65 €	200,00 €	510,00 €	510,00 €	510,00 €		580,00 €	14,90%				580,00 €	49,69 €
	Mme-Mr	AT	Appareils auditifs	3 590,00 €			559,19 €	239,65 €	799,42 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 600,00 €	210,00 €	5,85%				210,00 €	181,74 €
	Mme-Mr	AT	Appareil auditif gauche	1 385,40 €			279,59 €	119,83 €	580,17 €	85,00 €	85,00 €	0,00 €		205,00 €	14,80%				205,00 €	30,81 €
	Mme-Mr	AT	Appareil auditif droit	1 690,00 €			279,59 €	119,83 €	329,89 €	235,00 €	235,00 €	0,00 €		250,00 €	14,79%				250,00 €	240,69 €
	Mme-Mr	AT	Appareils auditifs	2 900,00 €			559,19 €	239,65 €	0,00 €	520,00 €	520,00 €	520,00 €		435,00 €	15,00%				435,00 €	106,16 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil confort	1 185,00 €			500,00 €	0,00 €	0,00 €	150,00 €	150,00 €	145,00 €		175,00 €	14,77%				175,00 €	65,00 €
	Mme-Mr	AL	Aménagement du logement	7 165,95 €			4 332,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				2 735,00 €	38,17%	350,00 €	3 085,00 €	97,97 €
	Mme-Mr	AT	Aménagement du véhicule	8 745,95 €			5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	790,00 €	790,00 €	790,00 €		1 310,00 €	14,98%				1 310,00 €	65,95 €
	Mme-Mr	AT	Appareil auditif droit	1 850,00 €			479,30 €	119,83 €	799,88 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		110,00 €	5,95%				110,00 €	340,99 €

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES HAUTS DE SEINE (FIN)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		AIDES LEGALES						AIDES EXTRA LEGALES							
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
	Mme-Mr	AT	Appareils auditifs	4 270,00 €			559,19 €	239,65 €	640,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 600,00 €	260,00 €	6,09%				260,00 €	971,16 €
	Mme-Mr	AL	Aménagement du logement	29 636,85 €			10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 990,00 €	4 990,00 €	5 000,00 €				4 500,00 €	15,18%	350,00 €	4 850,00 €	156,85 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant manuel actif - assise modulaire standard - chaise de douche/WC petites roues - coussin d'assise en gel pour fauteuil de douche	5 555,71 €			1 117,11 €	1 499,98 €	0,00 €	630,00 €	700,00 €	700,00 €		830,00 €	14,94%				830,00 €	78,62 €
	Mme-Mr	AT	Agrandisseur vocal	967,50 €			505,63 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	125,00 €		145,00 €	14,99%				145,00 €	191,87 €
	Mme-Mr	AL/AT	Fauteuil de douche aquatec	1 590,00 €	Aménagement du logement	9 891,00 €	6 195,50 €	0,00 €	0,00 €	200,00 €	220,00 €	360,00 €	1 000,00 €	235,00 €	14,78%	3 120,00 €	31,54%	350,00 €	3 705,00 €	150,50 €
	Mme-Mr	AT	Appareil auditif gauche	1 897,00 €			279,59 €	119,83 €	179,85 €	200,00 €	200,00 €	210,00 €		280,00 €	14,76%				280,00 €	427,73 €
	Mme-Mr	AL	Aménagement du logement	8 979,30 €			5 239,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				3 700,00 €	41,21%	350,00 €	4 050,00 €	39,65 €
Sous-Total				88 766,41 €		9 891 €								5 540,00 €		14 055,00 €		1 400,00 €	20 995,00 €	3 205,95 €

<b>Total</b>				118 435,46 €		9 891,00 €								10 360,00 €				9 370,00 €	14 055,00 €	1 400,00 €	24 825,00 €	
--------------	--	--	--	--------------	--	------------	--	--	--	--	--	--	--	-------------	--	--	--	------------	-------------	------------	-------------	--

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>	<b>9 370,00 €</b>
<b>Total participation régionales aides au logement:</b>	<b>15 455,00 €</b>
<b>Total Conseil Général</b>	<b>10 360,00 €</b>
<b>Total Autres Contributeurs</b>	<b>93 141,46 €</b>
<b>Total</b>	<b>128 326,46 €</b>

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE SEINE SAINT-DENIS

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	AIDES LEGALES				AIDES EXTRA LEGALES														
			Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne	
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet															
29/04/2014	Mme-Mr.	AT	aménagement véhicule	7 080,00 €			5 000 €			815 €	203 €	0 €		1 062 €	15,00%	0,00 €			1 062,00 €	0 €	
	Mme-Mr.	AT	Appareils auditifs	4 200,00 €			559 €	399 €	0 €	0 €	0 €	1 452 €		630 €	15,00%	0,00 €			630,00 €	0 €	
	Mme-Mr.	AT	Siège de douche	2 117,00 €	0,00 €		0 €	0 €	0 €	1 000 €				317 €	14,97%	0,00 €			317,00 €	800 €	
02/09/2014	Mme-Mr.	AT	Appareils auditifs	2 979,60 €	0,00 €		959 €	399 €	0 €	400 €	200 €	400 €		446 €	14,97%	0,00 €			446,00 €	176 €	
	Mme-Mr.	AT	Loupe et téléagrandisseur	5 485,00 €			3 295 €	0 €	0 €	500 €	12 €	1 000 €		628 €	11,45%	0,00 €			628,00 €	50 €	
02/10/2014	Mme-Mr.	AT	fauteuil roulant électrique	36 102,34 €			13 941 €	6 616 €	6 785 €	1 500 €	252 €	2 508 €		2 400 €	6,65%				2 400,00 €	2 100 €	
	Mme-Mr.	AT	Appareils auditifs	4 400,00 €			559 €	1 000 €			1 781 €			660 €	15,00%	0,00 €			660,00 €	0 €	
	Mme-Mr.	AT	Fauteuil roulant avant-garde avec les options	3 734,04 €			0 €	662 €	300 €	2 261 €	0 €	0 €		511 €	13,68%	0,00 €			511,00 €	0 €	
	Mme-Mr.	AT	Ordinateur, zoom text, synthèse vocale, imprimante/scanner...	3 471,50 €			2 765,38 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €		520 €	14,98%	0,00 €			520,00 €	0 €	
	Mme-Mr.	AT	Appareils auditifs	3 446,00 €			959 €	240 €	0 €	50 €	32 €	50 €		516 €	14,97%	0,00 €			516,00 €	0 €	
12/11/2014	Mme-Mr.	AT	Appareils auditifs	3 200,00 €			559 €	239 €	160 €	542 €	200 €	1 020 €		480 €	15,00%	0,00 €			480,00 €	0 €	
	Mme-Mr.	AL	Aménagement logement	22 000,00 €			10 000 €	0 €	0 €	3 000 €	700 €	3 800 €		0 €		4 500,00 €	20,45%		4 500,00 €	0 €	
	Mme-Mr.	AT	télécommande de volant, clavier	4 115,27 €			2 381 €			500 €	304 €	500 €		430 €	10,45%				430,00 €	0 €	
	Mme-Mr.	AT	Appareils auditifs	3 100,00 €			399 €	399 €	1 300 €	536 €	0 €	0 €		465 €	15,00%	0,00 €			465,00 €	0 €	
	Mme-Mr.	AT	aides techniques	14 958,21 €			4 541 €	962 €	0 €	450 €	800 €	5 476 €		2 243 €	15,00%	0,00 €			2 243,00 €	486 €	
04/12/2014	Mme-Mr.	AT	Appareils auditifs	1 900,00 €			280 €	120 €	0 €	500 €	0 €	516 €		285 €	15,00%	0,00 €			285,00 €	200 €	
	Mme-Mr.	AT	Appareils auditifs	3 200,00 €			559 €	240 €	0 €	500 €	221 €	1 200 €		480 €	15,00%	0,00 €			480,00 €	0 €	
	Mme-Mr.	AT	Appareils auditifs	2 480,00 €			399 €	1 400 €	0 €	209 €	100 €	0 €		372 €	15,00%	0,00 €			372,00 €	0 €	
	Mme-Mr.	AT	Appareils auditifs et matériels mal entendant	5 862,00 €			1 905 €	240 €	0 €	500 €	170 €	800 €		849 €	14,99%	0,00 €			849,00 €	0 €	
<b>TOTAUX</b>			<b>111 630,96 €</b>			<b>22 000,00 €</b>					<b>4 975,66 €</b>			<b>13 294,00 €</b>				<b>4 500,00 €</b>		<b>17 794,00 €</b>	

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>	<b>13 294,00 €</b>
<b>Total participation régionale aides au logement:</b>	<b>4 500,00 €</b>
<b>Total Conseil Général</b>	<b>4 975,66 €</b>
<b>Total Autres Contributeurs</b>	<b>110 861,30 €</b>
<b>Total</b>	<b>133 630,96 €</b>



MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL DE MARNE

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT)	Aides Techniques		Adaptation de logement (AL)	Adaptation Logement		AIDES LEGALES			AIDES EXTRA LEGALES													
			Type d'aide	Coût total du projet		Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques (a)	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement (b)	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne			
18/12/2014	Mme-Mr	AT	Aménagement du véhicule	14 845,96 €				5 000,00 €				969,96 €	1 400,00 €	4 000,00 €	1 250,00 €	2 226,00 €	14,99%					2 226,00 €		
	Mme-Mr	AT	Aide aux déplacements	6 382,82 €				3 754,68 €	714,26 €				350,00 €		606,88 €		957,00 €	14,99%					957,00 €	
			Sangle de lève-personne, appui-tête et coussin de prévention escarre	919,16 €				520,02 €	24,15 €						237,99 €		137,00 €	14,90%					137,00 €	
	Mme-Mr				AL	Installation d'un monte escalier	11 500,00 €	6 500,00 €									3 815,00 €		905,00 €	7,87%			905,00 €	280,00 €
	Mme-Mr	AT	Appareils auditifs	4 549,40 €				559,18 €	239,66 €			1 018,56 €			1 600,00 €	450,00 €	682,00 €	14,99%					682,00 €	
	Mme-Mr	AT	Siège monte escalier	6 414,00 €				2 292,24 €					571,50 €		2 549,26 €		955,00 €	14,89%					955,00 €	46,00 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant et accessoires	3 267,70 €				271,35 €	628,79 €	228,67 €		479,35 €			669,54 €	500,00 €	490,00 €	15,00%					490,00 €	
	Mme-Mr	AT	Chaise de douche, capitonnage et appui tête	2 160,00 €				397,50 €	102,62 €						339,88 €	1 000,00 €	320,00 €	14,81%					320,00 €	
	Mme-Mr				AL	Aménagement de la salle de bain	7 253,63 €	4 376,82 €					376,81 €		200,00 €				2 300,00 €	31,71%	350,00 €		2 650,00 €	
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant électrique à verticalisation et contrôle environ-	37 528,30 €				14 439,15 €	5 901,74 €				1 400,00 €		4 000,00 €		2 400,00 €	6,40%					2 400,00 €	9 387,41 €
	Mme-Mr	AT	Trotteur PONY	2 705,32 €					417,25 €								400,00 €	14,79%					400,00 €	
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives	4 200,00 €				958,60 €	239,66 €	1 040,00 €							616,00 €	14,67%					616,00 €	1 345,74 €
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives	3 980,00 €				758,89 €	239,66 €	800,00 €					0,00 €	1 600,00 €	466,00 €	11,71%					466,00 €	115,45 €
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives	3 528,00 €				559,18 €	239,66 €	1 597,68 €					0,00 €		529,00 €	14,99%					529,00 €	602,48 €
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives	3 120,00 €				399,42 €	399,42 €	550,00 €					1 165,16 €		331,00 €	10,61%					331,00 €	275,00 €

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT)	Aides Techniques		Adaptation de logement (AL)	Adaptation Logement		AIDES LEGALES			AIDES EXTRA LEGALES													
			Type d'aide	Coût total du projet		Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques (a)	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement (b)	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne			
	Mme-Mr	AT	Ordinateur portable, Pack office, Logiciel de synthèse vocale jaws.	9 152,50 €				2 440,63 €						646,87 €		5 000,00 €	435,00 €	4,75%					435,00 €	630,00 €
	Mme-Mr	AT	Système de détection de sonnette, d'interphone et de fumée relié à un	845,00 €				633,75 €						166,25 €			45,00 €	5,33%					45,00 €	
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives	3 591,00 €				958,60 €	239,66 €	1 118,36 €					736,38 €		538,00 €	14,98%					538,00 €	
	Mme-Mr	AT	Système de détection de sonnette, d'interphone relié à un flash mobile.	554,00 €				415,50 €						108,50 €			30,00 €	5,42%					30,00 €	
	Mme-Mr	AT	Emetteur acoustique de sonnette de porte, lampe flash de table, réveil	403,00 €				302,25 €						40,75 €			60,00 €	14,89%					60,00 €	
	Mme-Mr	AT	Prothèse auditive	1 634,40 €				479,30 €	119,83 €	580,17 €					210,10 €		245,00 €	14,99%					245,00 €	
	Mme-Mr	AT	Logiciel de synthèse vocale, Omnipage	1 703,40 €				774,93 €				327,17 €	338,80 €				254,00 €	14,91%					254,00 €	8,50 €
	Mme-Mr	AT	Prothèse auditive gauche	1 828,00 €				279,59 €	119,83 €	179,74 €		174,84 €			800,00 €		274,00 €	14,99%					274,00 €	
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives	3 670,20 €				618,58 €	239,66 €	559,76 €		202,20 €			1 500,00 €		550,00 €	14,99%					550,00 €	
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives	2 600,00 €				758,89 €	239,66 €	1 160,34 €					141,11 €		300,00 €	11,54%					300,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>22</b>		<b>119 582,16 €</b>	<b>2</b>		<b>18 754 €</b>						<b>6 408,90 €</b>			<b>13 240,00 €</b>			<b>3 205,00 €</b>		<b>350,00 €</b>	<b>16 795,00 €</b>	<b>12 690,58 €</b>	

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL DE MARNE (FIN)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT)	Aides Techniques		Adaptation de logement (AL)	Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques (a)	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement (b)	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne	
			Type d'aide	Coût total du projet		Type d'aide	Coût total du projet															
	Mme-Mr	AT	Prothèse auditive	1 953,00 €				479,30 €	119,83 €	580,17 €			483,70 €		290,00 €	14,85%				290,00 €		
	Mme-Mr	AT	Pack streamer, réveil vibrant, indicateur d'appel	558,99 €				419,24 €					59,75 €		80,00 €	14,31%					80,00 €	
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives	1 780,00 €				558,18 €	239,66 €				714,16 €		267,00 €	15,00%					267,00 €	
	Mme-Mr				AL	Transformation de la baignoire en douche	3 475,00 €	2 487,50 €				137,50 €					850,00 €	24,46%			850,00 €	
	Mme-Mr	AT	Chaise de douche	795,00 €				0,00 €	102,62 €	228,84 €		106,00 €	160,54 €		67,00 €	8,43%					67,00 €	130,00 €
	Mme-Mr	AT	Scalambil monte escalier	6 368,00 €				3 860,00 €				508,00 €	600,00 €	450,00 €	950,00 €	14,92%					950,00 €	
	Mme-Mr				AL	Elargissement des portes	4 800,00 €	3 150,00 €									1 520,00 €	31,67%			1 520,00 €	130,00 €
	Mme-Mr	AT	Appareils auditifs	3 980,00 €				558,18 €	239,66 €		904,16 €		1 520,00 €		517,00 €	12,99%					517,00 €	240,00 €
Sous Total	13	13		36 193,99 €	2		8 275 €					1 849,50 €			4 625,00 €		2 370,00 €			6 995,00 €	999,98 €	

<b>Total</b>	37	35		155 776,15 €	4		27 029 €					8 258,40 €			17 865,00 €		5 925,00 €		350,00 €	23 790,00 €	
--------------	----	----	--	--------------	---	--	----------	--	--	--	--	------------	--	--	-------------	--	------------	--	----------	-------------	--

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>	<b>17 865,00 €</b>
<b>Total participation régionales aides au logement:</b>	<b>5 925,00 €</b>
<b>Total Conseil Général</b>	<b>8 258,40 €</b>
<b>Total Autres Contributeurs</b>	<b>150 756,38 €</b>
<b>Total</b>	<b>182 804,78 €</b>

## **ANNEXE N°5 A LA DELIBERATION**

### **TABLEAUX RECAPITULATIFS DES OPERATIONS PRESENTES PAR LA MDPH DU VAL D'OISE DANS LE CADRE DE L'AVANCE CONSENTIE PAR DELIBERATION REGIONALE N° CP 15-074 DU 29 JANVIER 2015**

Il est présenté ci-après une liste d'opérations (aides techniques et aménagement de logement,) au profit de la maison départementale des personnes handicapées du Val-d'Oise, sollicitant l'aide du Conseil régional pour un montant de **48.513 € au titre de la participation régionale aux fonds de compensation du handicap.**

Ce montant vient en déduction de l'avance de 30 %, d'un montant de **112.803 €**, qui a été consentie à cette MDPH par délibération de la Commission permanente CP n°15-074 du 29 janvier 2015. Demeure encore disponible, au titre de cette avance et avant nouvelle affectation : **64.290 €.**

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL D'OISE

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques			Adaptation Logement			Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle (égale)	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques (a)	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement (b)	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	RAC
			Aide n°1	Aide n°2	Coût total du projet	Aide n°1	Aide n°2	Coût total du projet														
7-nov-14	Mme-Mr	AL				Rampe d'accès		1 136,14 €						283,07 €			170,00 €	14,96%	350,00 €	520,00 €	400,00 €	
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant manuel + coussin		6 379,00 €				1 769,22 €	743,49 €	1 676,97 €		591,66 €	591,66 €		956,00 €	14,99%			956,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	outil de communication (commande oculaire, support à roulettes, contacteur)		20 700,36 €				3 960,00 €				4 573,00 €	4 573,00 €		2 400,00 €	11,59%			2 400,00 €	5 194,36 €	
	Mme-Mr	AT	Poussette Bingo évolutive		3 694,07 €				0,00 €	1 233,63 €				1 136,28 €		554,00 €	15,00%			554,00 €	0,00 €	
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant manuel		3 300,62 €				743,25 €	593,89 €			179,24 €	1 289,24 €		495,00 €	15,00%			495,00 €	0,00 €	
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant électrique		14 051,00 €				7 283,76 €	3 938,01 €			441,58 €		2 107,00 €	15,00%				2 107,00 €	280,65 €	
	Mme-Mr	AT	Renouvellement du fauteuil roulant électrique		22 546,26 €				11 814,03 €	4 652,27 €			1 814,98 €	1 864,98 €		2 400,00 €	10,64%			2 400,00 €	0,00 €	
	Mme-Mr	AT	lit médicalisé - fauteuil releveur - ouvre bocal - ouvre boîte électrique - pince à long manche - rehausseur		2 452,80 €				604,85 €	1 030,00 €	80,00 €		110,47 €			367,00 €	14,96%			367,00 €	260,48 €	
Mme-Mr	AT	Plage braille		9 990,01 €				2 038,57 €				3 201,72 €	3 251,72 €		1 498,00 €	14,99%			1 498,00 €	0,00 €		
<b>Sous-Total</b>				<b>83 114,12</b>				<b>1 136 €</b>	<b>28 213,68 €</b>				<b>10 912,65 €</b>		<b>10 777,00 €</b>		<b>170,00 €</b>		<b>350,00 €</b>	<b>11 297,00 €</b>		

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques			Adaptation Logement			Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle (égale)	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques (a)	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement (b)	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	RAC
			Aide n°1	Aide n°2	Coût total du projet	Aide n°1	Aide n°2	Coût total du projet														
19-déc-14	Mme-Mr	AL				aménagement de la salle de bain + extérieur		20 966,16 €	10 000,00 €								2 900,00 €	13,83%	350,00 €	3 250,00 €	1 066,16 €	
	Mme-Mr	AL				Création d'une chambre et d'une salle de bain au rez de chaussée		36 221,60 €	10 000,00 €				4 500,00 €	2 000,00 €			4 500,00 €	12,42%	350,00 €	4 850,00 €	1 618,37 €	
	Mme-Mr	AT	Chaise de douche		1 679,00 €				500,00 €				439,00 €	439,00 €		251,00 €	14,95%			251,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant manuel		2 958,58 €				133,19 €				846,92 €	846,92 €		443,00 €	14,97%			443,00 €	50,00 €	
	Mme-Mr	AT	Audio prothèses		3 600,00 €				559,19 €	239,96 €	610,00 €		684,43 €	684,42 €		540,00 €	15,00%			540,00 €	282,00 €	
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant électrique et manuel + accessoires - Rollator - assise modulaire		21 449,85 €				8 838,26 €	5 446,90 €	5 645,40 €					1 469,00 €	6,85%			1 469,00 €	50,29 €	
	Mme-Mr	AL				aménagement de la salle de bain		9 845,00 €	5 692,00 €								4 173,00 €	42,39%	350,00 €	4 523,00 €	0,00 €	
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives		3 448,00 €				559,18 €	399,42 €	243,92 €		824,64 €	864,24 €		517,00 €	14,99%			517,00 €	0,00 €	
Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant électrique		29 945,20 €				13 687,94 €	5 187,48 €			3 477,00 €	3 477,00 €	2 000,00 €	2 400,00 €	8,01%			2 400,00 €	50,09 €		
<b>Sous-Total</b>				<b>63 080,63</b>				<b>67 033 €</b>					<b>6 271,99 €</b>		<b>5 620,00 €</b>		<b>11 573,00 €</b>		<b>1 050,00 €</b>	<b>18 243,00 €</b>		

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL D'OISE

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques			Adaptation Logement			Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle (légal)	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques (a)	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement (b)	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	RAC	
			Aide n°1	Aide n°2	Coût total du projet	Aide n°1	Aide n°2	Coût total du projet															
30-janv-15	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant manuel verticaux + accessoires + fauteuil roulant électrique + rampes + coussin + contrôle environnement + fauteuil de douche		37 001,98 €				17 716,54 €	5 187,48 €		2 000,00 €	4 500,00 €		2 000,00 €	2 400,00 €	6,49%				2 400,00 €	3 197,96 €	
		AL				Porte blindée + motorisation		7 713,16 €	4 606,58 €									3 106,00 €	40,27%	350,00 €	3 456,00 €	0,55 €	
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant manuel		1 902,90 €				351,00 €	593,89 €	118,78 €		252,11 €	252,12 €			285,00 €	14,98%				285,00 €	0,00 €
	Mme-Mr	AT	Montes escalier + siège de douche		11 388,95 €					167,44 €		2 000,00 €		4 500,00 €			1 708,00 €	15,00%				1 708,00 €	117,86 €
	Mme-Mr	AT	Aménagement de véhicule		5 722,32 €				4 686,74 €								405,00 €	7,08%				405,00 €	650,58 €
	Mme-Mr	AT	Aménagement de véhicule		12 132,50 €				5 000,00 €								1 819,00 €	14,99%				1 819,00 €	676,00 €
	Mme-Mr	AL					Aménagement de la salle de bain	13 608,90 €	7 554,45 €										3 482,00 €	25,59%	350,00 €	3 832,00 €	2 572,45 €
	Mme-Mr	AL					Aménagement de la salle de bain	9 557,11 €	5 528,50 €										1 544,00 €	16,18%	350,00 €	1 894,00 €	2 484,50 €
	Mme-Mr	AT	Audio prothèses		2 800,00 €				559,19 €	399,42 €	1 000,58 €			210,40 €	210,41 €		420,00 €	15,00%				420,00 €	0,00 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant électrique + coussin d'assise + garniture dossier chaise de douche + sangle + talonnières		40 657,30 €				11 978,43 €	4 221,32 €	1 500,00 €	2 000,00 €	4 500,00 €	4 500,00 €			2 400,00 €	5,90%				2 400,00 €	9 557,64 €
Mme-Mr	AT	Prothèses auditives		2 361,60 €				559,19 €	399,42 €				514,49 €	534,50 €		354,00 €	14,99%				354,00 €	0,00 €	
Sous TOTAL				113 967,64				30 879 €	559,19 €	399,42 €			12 296,75 €	534,50 €		9 791,00 €	14,99%	8 132,00 €		1 050,00 €	18 973,00 €		
<b>Total</b>				<b>260 162,39 €</b>				<b>99 048 €</b>					<b>29 480,39 €</b>			<b>26 188,00 €</b>		<b>19 875,00 €</b>		<b>2 450,00 €</b>	<b>48 513,00 €</b>		

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>		<b>26 188,00 €</b>
<b>Total participation régionales aides au logement:</b>		<b>22 325,00 €</b>
<b>Total Conseil Général</b>		<b>29 480,39 €</b>
<b>Total Autres Contributeurs</b>		<b>281217,07</b>
<b>Total</b>		<b>359 210,46 €</b>